

EUROBIO SCIENTIFIC

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3.629.814,72 euros

Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtabœuf, 91953 Les Ulis

414 488 171 RCS Evry

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme au capital de 3.629.814,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtabœuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi pour vous rendre compte de l'activité d'Eurobio Scientific (ci-après la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue avec ses filiales, directes et indirectes, détenues en totalité, la société de droit français Capforce Plus, les sociétés de droit belge Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) et Biomedical Diagnostics MV, les sociétés de droit britannique Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics Ltd, les sociétés de droit américain Capforce USA, Genbio Inc. et Genbio R&D Inc., les sociétés de droit suisse Eurobio Scientific Switzerland AG et TECOMedical AG, et la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV, (ci-après ensemble les « **Filiales** »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société, ses Filiales au cours dudit exercice.

L'ensemble constitué par la Société et ses Filiales est dénommé ci-après le « **Groupe** ».

Les états financiers du Groupe présentés au 31 décembre 2022 intègrent donc en intégration globale les comptes de la Société et de ses Filiales.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de ses Filiales et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	4
1.1	Présentation générale de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	4
1.2	Situation de l'activité et analyse de l'évolution des affaires	7
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées	9
1.3.1	Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé	9
1.3.2	Résultats économiques et financiers annuels de la Société et proposition d'affectation du résultat	10
1.4	Activité en matière de recherche et développement et de production	11
1.5	Activités polluantes ou à risque	12
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	13
1.7	Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	18
1.8	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	19
CHAPITRE 2 -	Filiales et participations	20
2.1	Activités des filiales de la Société	21
2.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	24
2.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	24
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement	25
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	26
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	27
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	28
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours du dernier exercice	28
6.2	Franchissement de seuils légaux	28
6.3	Actionnariat salarié	28
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle	29
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	30
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	31
7.2	Rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	38
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	41
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	42
CHAPITRE 9 -	Remunerations et avantages attribués aux mandataires sociaux et participations au capital	43
9.1	Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux	43
9.2	Participation au capital des mandataires sociaux	45
CHAPITRE 10 -	Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions	46
10.1	Options de souscription ou d'achat d'actions	46
10.2	Attributions gratuites d'actions	46
CHAPITRE 11 -	Mandats des commissaires aux comptes	47
11.1	Commissaires aux comptes	47
11.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	47
CHAPITRE 12 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	48
12.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2022	48

12.2 Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2022	48
12.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2022	48
12.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers	50
12.5 Conventions conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	50
CHAPITRE 13 - Informations diverses	51

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du Code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le Groupe Eurobio Scientific est aujourd'hui un acteur français incontournable, leader dans le domaine du diagnostic *in vitro* et des sciences de la vie. Il fournit aux laboratoires de diagnostic hospitaliers et privés des instruments et des réactifs permettant d'effectuer des analyses médicales prescrites par les médecins. Dans le cadre des sciences de la vie, Eurobio Scientific fournit aux laboratoires de recherche des groupes pharmaceutiques, des sociétés de biotechnologie et des institutions publiques des produits nécessaires à la réalisation de leurs programmes de R&D, en particulier des anticorps dont elle assure le développement et la fabrication. Dans le domaine thérapeutique, le Groupe est propriétaire de molécules issues de sa propre recherche, et dont les développements cliniques ont été confiés au groupe pharmaceutique Allergan et à la société de biotechnologie Felicitex.

Avec 286 collaborateurs au 31 décembre 2022, le Groupe est localisé dans le sud de la région parisienne, aux Ulis (marketing, vente, administration, R&D, production et logistique), ainsi qu'à Anvers (Belgique), San-Diego (Californie), Chicago (Illinois), Dorking (Royaume Uni), Sissach (Suisse), Rheinbach et Bünde (Allemagne), et Utrecht (Pays-Bas).

Diagnostic in vitro

Eurobio Scientific s'est spécialisé sur les tests de diagnostic à forte valeur ajoutée, c'est à dire :

- offrant une meilleure précision ou une meilleure vitesse de réalisation, en utilisant des technologies récentes issues des progrès réalisés, entre autres, en biologie moléculaire, ou
- relatifs à des maladies complexes comme les cancers.

L'offre produits d'Eurobio Scientific couvre un large panel de pathologies dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, des maladies auto-immunes, des cancers, et du contrôle qualité. Cette offre, « tout en un », inclut également la mise à disposition des équipements nécessaires pour effectuer les tests, leur intégration dans le laboratoire de biologie, leur maintenance, et une assistance technique.

Autant les réactifs d'analyse sont développés en interne ou par des tiers, autant les instruments sont toujours fabriqués par des tiers et vendus dans le cadre d'accords de distribution généralement exclusifs. Les instruments mis à disposition sont généralement acquis en crédit-bail, sauf pendant la pandémie COVID-19 où les laboratoires ont plutôt préféré les acquérir.

Ainsi, en transplantation, Eurobio Scientific est le leader en France des tests du HLA (Human Leucocyte Antigen - antigènes des leucocytes humains) qui permettent d'évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre de greffes d'organes et de moelle, ainsi que dans le suivi de ces transplantations.

Une partie de ces tests de diagnostic HLA reste distribuée pour One Lambda, leader mondial du HLA et filiale du groupe américain Thermo-Fischer Scientific. L'acquisition de GenDx en octobre 2022, permet d'ajouter au portefeuille d'Eurobio Scientific une gamme de produits 100% propriétaires, parmi les plus performantes dans le domaine du diagnostic HLA, venant remplacer progressivement l'accord de distribution avec One Lambda.

Eurobio Scientific est également depuis trois ans un acteur majeur dans le domaine des maladies infectieuses, en particulier pour le diagnostic du virus SARS CoV-2 responsable de l'épidémie de COVID-19. Dès fin février 2020, la société était en effet un des rares acteurs du secteur à disposer d'un test PCR marqué CE, celui de son partenaire coréen Seegene. De plus, le 25 mars 2020, Eurobio Scientific était la première société française à proposer son propre test PCR marqué CE, développé et fabriqué en France. Au fur et à mesure de l'extension de l'épidémie, la Société a mis en place rapidement une offre spécifique d'instruments et de tests PCR, sérologiques et antigéniques, doublée d'un accompagnement fort de ses clients.

Le groupe développe et fabrique ainsi en direct sa propre gamme EurobioPlex, des tests de biologie moléculaire pour certaines maladies infectieuses (Covid-19, et également Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...), ainsi que Tétanos Quick Stick®, test rapide utilisé en service d'urgence ou en pharmacie pour l'évaluation du statut vaccinal ou de la protection immunitaire des patients contre le tétanos. La commercialisation des tests propriétaires EurobioPlex spécifiquement liés à l'épidémie Covid-19 a continué à contribuer au chiffre d'affaires de la société en 2022.

Le chiffre d'affaires généré par les produits en propre représente 18% des ventes du cœur d'activité (activité hors Covid) sur l'exercice 2022.

Sciences de la vie

Eurobio Scientific développe et commercialise un ensemble de produits, incluant des instruments, des milieux de préservation et de culture, des anticorps, ainsi que des réactifs, destinés aux laboratoires de recherche, en particulier auprès d'organismes publics, de sociétés de biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique. Eurobio Scientific commercialise notamment des milieux de culture cellulaire fabriqués dans sa propre unité de production des Ulis, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon pour les industriels du secteur.

Les ventes de ces produits en propre représentent environ 44% du chiffre d'affaires « Sciences de la Vie ».

Transplantation de cornées

En parallèle de son activité diagnostic HLA, Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée. Ces milieux ont été développés spécifiquement pour les marchés français et européens. La société a soumis son dossier pour marquage CE à l'organisme notifié.

Développements en cours

Au 31 décembre 2022, Eurobio Scientific développe principalement les produits suivants :

- EBX (Eurobioplex), une gamme de tests moléculaires multiplexes dans les maladies infectieuses. Eurobio Scientific a déjà développé dans cette famille des tests relatifs à un certain nombre de maladies infectieuses (Covid-19, Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...). D'autres tests couvrant d'autres indications sont actuellement en cours de développement.
- TRANSPLANTATION DE CORNEE. Eurobio Scientific développe un nouveau milieu synthétique de transport et de préservation de cornée, CorneaSyn™.

Activité thérapeutique

Dans le domaine thérapeutique, l'activité se poursuit directement ou indirectement, Eurobio Scientific ayant confié le développement préclinique et clinique de molécules qu'elle a développé à des tiers.

- Le laboratoire pharmaceutique Allergan est en charge de ce développement sur les molécules issues de sa collaboration avec Eurobio Scientific, qui est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées.
- Eurobio Scientific avait également développé en propre une famille de molécules ciblant l'enzyme Dyrk. Un accord de licence sur ces molécules a été signé avec la société de biotechnologie américaine Felicitex pour le domaine du cancer. Les termes de cet accord prévoient qu'Eurobio Scientific sera éligible à recevoir un paiement forfaitaire annuel, des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès du développement d'un nouveau traitement basé sur cette famille de molécules, et des redevances si ces traitements sont commercialisés.
- A la suite de l'acquisition de la société Dendritics, Eurobio Scientific détient une technologie propriétaire permettant de fabriquer des anticorps humains. Dans le cadre d'un accord de collaboration avec les Hospices Civils de Lyon, la société mène un programme d'identification d'anticorps neutralisants qu'elle a fabriqué et qui pourraient avoir une utilité thérapeutique.

Portefeuille de produits au 31 décembre 2022

Le tableau ci-après résume l'ensemble du portefeuille de produits en cours de développement et commercialisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Droits sur développements thérapeutiques réalisés par des tiers		
ALLERGAN	Ophthalmologie, douleur, neurodégénérescence	2 molécules en début de phases cliniques
FELICITEX	Cancer	Famille de molécules en préclinique
Développements propriétaires Infectieux		
EUROBIOPLEX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex en maladies infectieuses	Lancement de nouvelles offres syndromiques
ANTICORPS	Anticorps humains spécifiques	Etudes d'évaluation
Développements propriétaires Transplantation		
EUROBIO TRANSPLANTATION	Tests de typage HLA haute résolution Tests Post Greffe	Développement de nouveaux produits Lancement de l'offre post greffe (chimérisme)
Développements propriétaires Cornée		
CORNEA SYN & CORNEA TRANS	Milieux synthétiques de transport et conservation de greffons de cornée	Etudes Cliniques et de performance en cours

Commercialisation Diagnostic				
Propriétaire	Distribution	Allomap (licence exclusive Europe)	Suivi transplantations cardiaques	Marqué CE, 510K US, ISHLT Laboratoire central opérationnel Etude PRME en cours
		TQS	Test rapide immunité tétanos	Monde
		Biodiag	Dépistage des Mycoplasmes urogénitaux	Monde
		EBX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex en maladies infectieuses	Marqué CE, Monde
		HLA	Transplantation	Monde
		Divers	Microbiologie, immuno-analyse, contrôle qualité	Fr, Be, Ch, GB, D, Au
		Divers	Maladies infectieuses, autoimmunité, biomarqueurs	Fr, Ch, GB, D, Au
		ImmunoDOT, ImmunoWELL, ImmunoFLOW (Genbio)	Maladies infectieuses, autoimmunité.	Monde
Commercialisation Recherche en sciences de la vie				
Propriétaire	Dist.	TransCelliN	Vecteurs de transfection	Monde
		Gamme DENDRITICS	Anticorps humains et humanisés	Monde
		Milieu de culture	Sérum de veau fœtal	Monde
		Productions à façon	Divers R&D	Sanofi, Servier,....
		Divers	Immunologie, imagerie, anatomopathologie, biologie moléculaire	Fr
Commercialisation Cornée				
Propriétaire		CORNEA MAX JET PREP OrganoCulture	Système de transport et de conservation des greffons de cornées à chaud	Marquage CE en cours
		CORNEA-COLD	Milieu de transport et de conservation de greffons de cornées à froid	510K US

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Les principales activités d'Eurobio Scientific en 2022 sont décrites ci-après.

Développement et mise sur le marché de tests propriétaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Eurobio Scientific a continué de déployer de nouveaux tests de diagnostic et de suivi des maladies infectieuses, avec la mise sur le marché en juin 2022 de deux nouveaux tests propriétaires :

- EBX048, Eurobioplex SARS-CoV-2 Fast-SVT : test propriétaire marqué CE développé spécifiquement pour le dépistage de routine du COVID-19 et l'identification des variants actuels. Le nouveau test a été conçu, développé et produit en interne dans les locaux de la Société. Il est disponible en France et à l'international pour les laboratoires hospitaliers et privés ;
- EBX 060, Eurobioplex SARS-CoV-2 Monkeypox Screening Test test propriétaire développé pour le diagnostic différentiel des virus de la variole du singe, de la varicelle et de la rougeole. Il est disponible en France et à l'international pour les laboratoires hospitaliers et privés ;

En ce qui concerne les tests antigéniques rapides, Eurobio Scientific a par ailleurs validé l'efficacité de son test propriétaire pour la détection des sous-variants BA.4/BA.5 du variant Omicron.

Accords de distribution

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a continué de renforcer son catalogue de produits, qui compte déjà parmi les plus complets du marché, et ainsi consolider sa présence en biologie délocalisée, avec :

- la conclusion d'un contrat de distribution exclusive avec la firme américaine Orasure concernant le test OraQuick®, premier test autosalivaire de dépistage du VIH en France y compris ses territoires ultra-marins à la suite de la signature d'un contrat de distribution exclusive. OraQuick® est un test rapide marqué CE qui permet en 20 minutes de détecter la présence d'anticorps caractéristiques des infections par VIH à partir d'un échantillon de salive. Le test est distribué en officine et dans les centres de dépistages associatifs et hospitaliers.
- la signature d'un contrat exclusif pour la distribution en France, en Allemagne et au Royaume-Uni du GemciTest®, un test marqué CE pour le diagnostic prédictif de réponse à un traitement du cancer du pancréas, avec Acobiom, société française experte dans le développement de diagnostics moléculaires.

Activité de recherche et développement

Pour accélérer l'extension de son portefeuille de tests propriétaires, Eurobio Scientific a conclu un accord de licence exclusif et mondial avec le docteur Nino Guy Cassuto pour le développement, la fabrication et la commercialisation d'un nouveau test relatif à une nouvelle méthode de sélection de spermatozoïdes, notamment pour la procréation médicalement assistée (« PMA »).

Croissance externe

Le 13 juin 2022, Eurobio Scientific a finalisé l'acquisition de la totalité du capital de la société belge Biomedical Diagnostics MV (« **BMD** »), spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic in vitro sur la zone Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement européen d'Eurobio Scientific. Avec l'avantage d'une relation commerciale déjà ancienne, elle ouvre à Eurobio Scientific des possibilités d'expansion rapide dans la zone Benelux, où sa présence est actuellement limitée avec une seule commerciale du groupe TECOmedical basée aux Pays-Bas.

Le 3 octobre 2022, Eurobio Scientific a finalisé l'acquisition de la totalité du capital de la société néerlandaise Genome Diagnostics BV (« **GenDx** »), spécialisée dans le diagnostic moléculaire des transplantations par typage HLA (Human Leucocyte Antigen, antigènes des leucocytes humains) d'organes ou de patients dans le cadre de l'évaluation de la compatibilité entre donneurs et receveurs. Elle est, entre autres, un des pionniers du typage basé sur le séquençage génomique (SBT¹, *Sequencing Based Typing*) pour lequel elle propose actuellement des solutions à haute résolution basées sur les technologies NGS² (séquençage de nouvelle génération) les plus récentes.

Partenariat stratégique avec NextStage AM

Le 18 mai 2022, la Société a annoncé la finalisation des opérations entre dirigeants actionnaires de référence d'Eurobio Scientific, Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin et NextStage AM, à travers l'investissement par NextStage et le programme d'investissement « Pépites et Territoires » by Axa & NextStage AM de 35,5 millions d'euros dans la holding EurobioNext nouvellement constituée. EurobioNext détient environ 28,3% du capital d'Eurobio Scientific à l'issue des opérations d'apports et de cessions de la totalité des titres détenus par Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin. Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin réalisent ainsi une partie de la valeur créée depuis la reprise d'Eurobio en 2010.

¹ Sequencing Based Typing.

² Next Generation Sequencing.

L'association avec NextStage AM a pour objectif d'accompagner l'équipe d'Eurobio Scientific dans l'accélération de son développement en valorisant et en complétant les forces et positions acquises. Cette association permet également d'amplifier la réflexion stratégique, en particulier au sein du conseil d'administration d'Eurobio Scientific qui est renforcée par l'entrée d'EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes, président et cofondateur de NextStage AM. NextStage AM apporte à Eurobio Scientific son expérience en matière d'accompagnement de la croissance, du développement à l'international et du renforcement du savoir-faire technologique et digital.

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022

en M€	2022 consolidé	2021 consolidé	Variation
Chiffre d'affaires	152,6	184,7	-17%
Subventions de R&D et CIR	0,3	0,6	-
Total des produits d'exploitation	152,9	185,3	-18%
Coût d'achat des marchandises	(81,7)	(82,5)	-1%
Marge brute	71,2	102,8	-31%
Dépenses de recherche et développement	(3,5)	(3,4)	+3%
Frais marketing et commerciaux	(19,6)	(17,1)	+15%
Frais généraux et administratifs	(11,4)	(7,4)	+54%
EBITDA	40,5	77,9	-48%
Résultat opérationnel³	36,8	74,9	-51%
Résultat financier	(0,5)	0,1	-
Résultat exceptionnel	(0,7)	1,1	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(5,9)	(4,8)	-
Impôts	(4,7)	(10,8)	-
Résultat net	24,9	60,5	-59%
Résultat net hors amort. des écarts d'acquisition	30,8	65,3	-53%
Trésorerie	85,9	102,4	
Dette financière hors crédit-bail	108,0	10,7	
Capitaux propres	172,7	160,6	

Commentaires sur les résultats annuels 2022

Croissance importante du cœur d'activité et déclin anticipé des activités COVID

Eurobio Scientific enregistre sur l'exercice 2022 un chiffre d'affaires de 152,6 millions d'euros, réparti entre le cœur d'activité, hors COVID, pour 93,5 millions d'euros et les activités exceptionnelles liées à la COVID pour 59,1 millions d'euros.

Le **cœur d'activité** enregistre une croissance importante de 15%, et bénéficie ainsi des premiers effets des acquisitions de BMD (Belgique) et GenDx (Pays-Bas). A périmètre constant, la croissance est de +5%.

La part des produits propriétaires sur le cœur d'activité progresse à 18% du CA, comparativement aux 14% de l'année précédente.

³ Avant amortissement des écarts d'acquisition

Sur l'année, l'**activité COVID** ne représente plus que 39% du chiffre d'affaires consolidé (contre 56% en 2021), dans un marché marqué par une forte baisse des prix et des volumes de vente de tests. Au 2e semestre, la part des activités COVID s'est réduite à 27% du chiffre d'affaires.

Le taux de marge brute s'élève à 46,7% par rapport à 55,5% en 2021. Cette diminution est principalement liée à la diminution de l'ampleur de l'activité COVID et aux provisions exceptionnelles passées sur le stock de produits COVID dans un contexte de sortie de pandémie. Le taux de marge brute ressort à 50% en excluant ces dépréciations exceptionnelles.

Structuration des équipes pour développer l'activité vers de nouveaux marchés

Les efforts en matière de Recherche et Développement se poursuivent, notamment au travers d'achats d'équipements immobilisés (pour plus de 0,7 millions d'euros en France) et de charges stables. Les frais marketing et commerciaux progressent de 2,5 millions d'euros, essentiellement en raison de l'évolution de la masse salariale liée à la structuration et au développement de l'activité vers de nouveaux marchés, ainsi qu'à l'impact des entrées en périmètre. Les frais généraux et administratifs augmentent de 4,0 millions d'euros, directement liés aux frais bancaires de mise en place des nouveaux emprunts et aux frais relatifs à l'activité M&A, particulièrement importante en 2022. Ainsi, au 31 décembre 2022, les charges opérationnelles progressent de 6,6 millions d'euros et l'EBITDA atteint 40,5 millions d'euros contre 77,9 millions d'euros au 31 décembre 2021. Le résultat opérationnel s'établit à 36,8 millions d'euros.

Avec des charges financières maîtrisées, le résultat financier est négatif à -0,5 millions d'euros en raison de l'emprunt réalisé principalement pour financer l'activité M&A.

Le résultat exceptionnel est négatif et s'élève à -0.7 millions d'euros, principalement en raison de provisions pour litiges et des coûts de fermeture du site de Chilly-Mazarin.

Hors amortissement des écarts d'acquisition pour 6 millions d'euros, le résultat net ressort à 30,8 millions d'euros au 31 décembre 2022.

43 M€ de cash généré par l'activité

Avec une baisse du BFR de 8,8 millions d'euros liée à la réduction de l'activité COVID et également à l'amélioration des délais de paiement des clients, Eurobio Scientific génère en 2022 un cash-flow opérationnel de 43,1 millions d'euros (65,9 millions d'euros en 2021).

Du fait des acquisitions réalisées, le flux net lié aux investissements s'élève à -141,8 millions d'euros et le flux net généré par les opérations de financement est de +82,3 millions d'euros en raison de la nouvelle dette.

Compte tenu de ces éléments, Eurobio Scientific dispose d'une trésorerie de 86 millions d'euros au 31 décembre 2022, pour une dette financière de 108 millions d'euros, soit une dette financière nette de 22 millions d'euros, lui laissant une capacité d'investissement intacte pour les prochaines années.

1.3.2 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au cours de l'exercice 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 128,1 millions d'euros contre 167,4 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain d'exploitation de l'exercice 2022 s'est élevé à 32,8 millions d'euros contre un gain d'exploitation de 70,1 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain net de l'exercice 2022 s'est élevé à 27,5 millions d'euros contre un gain net de 62,3 millions d'euros pour l'exercice 2021.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un bénéfice de 27.506.657 que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à nouveau antérieur	:	144.285.814 euros
Résultat de l'exercice 2022	:	27.506.657 euros
Affectation du résultat 2022 à la réserve légale	:	0 euro
Affectation du résultat 2022 au report à nouveau	:	27.506.657 euros
<hr/>		<hr/>
Report à nouveau 2022	:	171.792.471 euros
<hr/>		<hr/>
Bénéfice distribuable	:	171.792.471 euros
<hr/>		<hr/>
Dividende	:	0 euro

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Organisation

L'activité de recherche et développement de la Société est organisée autour d'un pôle diagnostic en charge du développement et de l'enregistrement de produits diagnostiques *in vitro* approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. Ce pôle rassemble les expertises en biologie et bio-statistique nécessaires au développement de produits ainsi que les expertises réglementaires nécessaires pour les validations cliniques et les enregistrements tels que le marquage CE ou les enregistrements nécessaires pour le marché américain. L'administration des études cliniques est soustraitée à des organismes spécialisés. L'activité thérapeutique est actuellement prise en charge par des tiers auxquels la Société a consenti des licences sur ses molécules, et par ses équipes localisées à Lyon dans le cadre du partenariat avec les Hospices Civils de Lyon.

L'activité de production de la Société est localisée sur le site des Ulis. L'équipe de production y dispose d'une salle blanche dans laquelle les fabrications de produits propriétaires sont effectuées conformément aux normes en vigueur. Toutes ces activités sont conduites à l'aide d'un système de gestion de production informatisé.

La Société a également mis en place une organisation interne d'assurance de la qualité de façon à garantir que les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation soient réalisées selon les critères exigés pour des produits diagnostiques. C'est dans ce cadre que la Société a obtenu le 19 septembre 2018 le certificat ISO 13485v2016 qui est devenu obligatoire depuis mars 2019 pour le marquage CE des dispositifs médicaux.

Activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'activité en matière de recherche et développement et de production au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous une description des activités polluantes ou à risques.

La Société est soumise aux lois et réglementations concernant l'environnement, l'hygiène et la sécurité, notamment celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques et biologiques. La Société a mis en place le document unique de sécurité conformément au Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001. La société est également soumise à un agrément pour l'entreposage et la manipulation de sous-produits animaux de catégorie 3 correspondant à l'article 24 du règlement 1069/2009.

La Société a une activité de recherche et développement en laboratoire et une activité de production industrielle. Toutefois, la Société est soumise pour ses activités aux réglementations en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, en particulier celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers.

Elle est également considérée comme producteur de Déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE ») dans le sens où elle importe sur le territoire français des équipements soumis à cette réglementation. Pour répondre à ses obligations, Eurobio Scientific a passé depuis 2012 un contrat avec l'éco-organisme Récylum habilité pour la filière professionnelle. Des contrats de prestation sont en place pour l'enlèvement et le traitement de déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI).

La Société n'exploite pas d'installation classée et n'est donc pas soumise à la réglementation en matière d'installations classées et de risques technologiques, toutefois, elle utilise des produits dangereux, chimiques et biologiques. Des contrôles sont réalisés régulièrement dans les laboratoires et l'unité de production de la Société. Bien que la Société estime qu'elle satisfait aux obligations légales actuelles liées à l'environnement, elle serait, en cas de non-conformité, exposée à des sanctions pénales et administratives, notamment à une suspension ou un retrait des autorisations et agréments nécessaires à ses activités.

Depuis la création de la Société, aucun incident n'a eu lieu dans le cadre des activités polluantes ou à risques. La Société estime ainsi qu'elle continue à satisfaire aux obligations légales relatives à ces activités en vigueur à la date du présent rapport.

Le respect des réglementations applicables en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité impose à la Société des dépenses et pourrait exiger des investissements importants notamment dans le futur si l'évolution de la réglementation exige l'utilisation d'équipements nouveaux ou de procédures nouvelles.

De plus, bien que la Société estime que les procédures de sécurité qu'elle met en œuvre pour le stockage, l'utilisation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers sont en conformité avec la réglementation applicable, le risque d'accident ou de contamination accidentelle ne peut pas être éliminé. En cas d'accident ou de contamination, la responsabilité de la Société pourrait être engagée ce qui l'obligerait à engager des coûts potentiellement importants pour l'indemnisation des victimes et la réparation des dommages.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change entre l'euro et le dollar US qui peut avoir un impact significatif sur ses résultats opérationnels.

Les revenus d'Eurobio Scientific sont essentiellement réalisés avec des ventes libellées en euros, les revenus libellés en dollars US et liés aux paiements reçus de Felicitex représentant actuellement une part minime du chiffre d'affaires, d'autant que le chiffre d'affaires en dollars US réalisé par Genbio permet globalement de financer les opérations de cette dernière. Il en est de même pour les ventes réalisées par Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) en livres sterling au Royaume Uni. En excluant ces filiales, les dépenses opérationnelles (R&D, marketing et ventes, général et administratif) sont réalisées en euros, et les achats de matières premières, de tests et d'équipements commercialisés sont effectués principalement en euros et, pour une part restreinte, en dollars US. Ainsi, sur ses activités en France, Eurobio Scientific est structurellement acheteuse de dollars US.

Sur l'exercice 2022, la Société a poursuivi une politique active d'options de change euro-dollar de nature à limiter le risque de change qu'elle supporte par l'intermédiaire d'instruments financiers spécifiques qui sont constitués d'achats à terme simples et de produits de change structurés permettant de bénéficier de taux de change plus favorables.

Ces instruments permettent de fixer à l'avance le taux auquel le change euro-dollar sera effectué. L'objectif de la politique de change consiste à assurer dans la mesure du possible un taux moyen de change égal ou plus favorable que celui retenu dans le budget annuel. Ces prises de positions engendrent des charges ou des produits financiers et engagent la Société sur des positions futures.

L'exposition future de la Société à ce risque de change dépendra principalement de la monnaie dans laquelle elle percevra ses revenus et effectuera ses dépenses. Ceci est lié aux marchés sur lesquels ses produits seront vendus, à ses partenaires futurs, ainsi qu'aux monnaies de dénomination de ses achats de tests et équipements commercialisés, de ses coûts de sous-traitance de fabrication, et des pays dans lesquels la Société mènera ses développements. Cette exposition peut également être liée à des acquisitions d'entreprises qui seraient effectuées en dollar US, dès lors que les engagements de paiement correspondants auraient été contractés.

Le Groupe conserve une trésorerie à la fois en euros, en dollars US, en Francs Suisses et en livres sterling. Les trésoreries des filiales sont principalement utilisées localement, et les paiements reçus par la France en dollars US ne sont pas convertis systématiquement pour pouvoir les utiliser directement pour payer certains fournisseurs dans cette devise. Au 31 décembre 2022, 93,6% de la trésorerie du Groupe était en euros, 3,7% en dollar US et 2,7% en livres sterling.

La variation de taux de change a aussi un impact sur le bilan, notamment sur les capitaux propres, du fait de la conversion en euros des comptes annuels des filiales américaines, anglaises et suisses du groupe.

Risque de taux

Au 31 décembre 2022, l'essentiel de la dette financière du Groupe se décomposait de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31.12.2021	Souscription	Remboursement	Incidence des cours de change	Autres variations	31.12.2022	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	10 684	105 000	(7 639)	-	25	108 070	13 732	94 338
Emprunts bancaires (a)	8 930	105 000	(6 556)	-	-	107 374	13 036	94 338
Emprunts obligataires (b)	1 744	-	(1 084)	-	-	660	660	-
Intérêts courus (dont concours bancaires)	11	-	-	-	25	36	36	-

- (a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- (b) Les emprunts obligataires incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.

Le Groupe a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine. La société a mis en place un contrat de couverture contre le risque d'accroissement du taux couvrant les trois quarts de l'emprunt, limitant ainsi fortement le risque de taux.

Une part de cet emprunt a servi à rembourser le solde restant dû de l'emprunt syndiqué de mars 2020 (environ 4,5M€), dont le taux est variable. La société a mis en place un contrat de couverture contre le risque d'accroissement du taux couvrant la moitié de l'emprunt dans une fourchette de variation de 0,5%. Le principal restant dû est désormais limité.

En juillet et octobre 2022, la société a également emprunté 15 millions d'euros à taux fixe auprès de Bpifrance.

La Société considère donc qu'elle court un risque de taux limité.

Par ailleurs, la trésorerie du Groupe ne fait l'objet d'aucun placement, susceptible en fonction de la variation des taux d'impacter le niveau de ses liquidités disponibles. En effet, la Société conserve sa trésorerie telle quelle ou n'investit que dans des instruments à court terme ou peu risqués comme les Comptes à Terme (CAT) et les Sicav de trésorerie. La Société travaille principalement avec LCL, BNP Paribas, la BRED et le CIC pour la gestion de sa trésorerie.

Risque sur actions ou participation

La Société détient une participation dans sa filiale américaine Genbio R&D Inc. (anciennement « Diaxonhit Inc. ») qui est entièrement provisionnée.

Le 30 mars 2017, la Société a acquis la totalité des actions de la société Capforce Plus, une société holding détenant 100% du capital de la société Eurobio, auprès de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier et leurs familles pour un montant total de 28,9 millions d'euros répartis comme suit :

- 65% des actions de Capforce Plus, intégralement détenues par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, ont été apportés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») par ces derniers pour une valeur totale de 18,8 millions d'euros en contrepartie d'actions Diaxonhit qui leurs ont été transférées ;
- 35% des actions de Capforce Plus ont été cédés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») contre versement en numéraire de 10,1 millions d'euros effectué en une tranche de 8,5 millions d'euros payée à la date de réalisation de l'acquisition, et une tranche de 1,6 million d'euros sous forme de crédit vendeur non rémunéré et remboursable par Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») à hauteur de 0,8 million d'euros en juin 2018 et 0,8 million d'euros en juin 2019.

Le 28 janvier 2018, Eurobio a été absorbée par Eurobio-Ingen dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio-Ingen a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

La Société n'anticipant également pas de pertes futures dans sa filiale Capforce Plus, elle n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Le 31 juillet 2017, Eurobio a acquis la totalité des actions composant le capital de la société californienne Genbio, par le biais d'une société holding, Capforce USA, qu'elle détenait en totalité. A la suite de l'absorption d'Eurobio par Eurobio-Ingen puis d'Eurobio-Ingen par Eurobio Scientific, Capforce USA, Inc. est désormais détenue par Eurobio Scientific. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 1^{er} juillet 2018, Eurobio Scientific a acquis la société lyonnaise Dendritics pour 46 milliers d'euros.

Le 1^{er} janvier 2019, Dendritics a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

En juillet 2019, Eurobio Scientific a acquis les sociétés britanniques Pathway Diagnostics et Personal Diagnostics pour 3 230 milliers d'euros. N'anticipant pas de pertes dans ces filiales, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celles-ci.

Le 15 juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de 100% du capital de TECOmedical AG, société mère d'un groupe suisse spécialisé dans le développement et la distribution de test de diagnostic *in vitro* en Europe, présent en Suisse, en Allemagne, en Autriche et au Benelux. Cette acquisition a été réalisée intégralement en numéraire, en direct pour 20% du capital de TECO, et par le biais d'une holding détenue à 100%, Eurobio Scientific Switzerland AG, pour les 80% restants. N'anticipant pas de pertes dans ces filiales, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celles-ci.

Le 23 novembre 2021, la Société a pris une participation minoritaire, à hauteur de 16 % du capital, dans la start-up Usense, société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Compte tenu de l'acquisition récente et de l'absence de modification des hypothèses à date, l'absence de dépréciation est justifiée.

Par ailleurs, la Société détient une participation dans la société belge Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma), propriétaire de son produit TQS. La Société n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Le 13 juin 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la société Biomedical Diagnostic NV (« BMD ») par le biais de sa filiale Eurobio Scientific Benelux. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à forte valeur ajoutée. Le prix d'acquisition de cette société est de 3,4 M€. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 3 octobre 2022, Eurobio Scientific a finalisé l'acquisition de la société GenDx pour un montant de 145,5 millions d'euros. Ce montant a été payé intégralement en numéraire, avec la trésorerie du Groupe, et partiellement par un emprunt de 90 millions d'euros consenti le 30 septembre 2022 par un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Eurobio Scientific ne détient pas de participation significative dans d'autres sociétés tierces.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe suit avec attention les emplois et les ressources de trésorerie à venir, ce qui l'aide à gérer ses besoins en flux de trésorerie. Généralement, il s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette.

Au 31 décembre 2022, le bilan consolidé du Groupe faisait apparaître un total d'actifs à court terme de 148.685 milliers d'euros avec des dettes à court terme de 57.316 milliers d'euros.

Compte-tenu de dettes à long-terme de 98.978 milliers d'euros, les dettes au 31 décembre 2022 s'élevaient à un total de 156.294 milliers d'euros. Certaines de ces dettes, en particulier celle contractée auprès d'un consortium bancaire en septembre 2022, sont assorties d'un certain nombre de garanties ou de covenants portant, entre autres, sur certains critères liés à l'activité du groupe et susceptible de modifier le taux d'intérêt applicable.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie disponible du Groupe s'élève à 85.935 milliers d'euros, la variation nette de trésorerie liée à l'activité au cours l'exercice clos le 31 décembre 2022 était de 43.073 milliers d'euros et la trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail du Groupe s'élevait à -22.135 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31 décembre 2022
Dettes financières remboursables en cash	- 108.070
Trésorerie	85.935
Trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail	-22.135

Le niveau de la trésorerie nette mentionné ci-dessus, est lié à l'activité de l'entreprise mais aussi à des financements et des remboursements qui sont intervenus au cours du temps. Les plus importants sont décrits ci-après.

Le 10 avril et le 23 octobre 2018, le Groupe a procédé à deux émissions obligataires pour un montant total d'environ 5 millions d'euros. Chaque emprunt est amortissable sur une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 6%. La société continue à amortir ces obligations.

En février 2020, Eurobio Scientific a mis en place un accord de crédit pour un total de 11 millions d'euros avec un consortium bancaire réunissant LCL, BNP Paribas, CIC et Crédit Agricole Ile de France. Les prêts amortissables qui en résultent ont une maturité de 6 ans et un taux d'intérêt compris entre 1,3% et 1,9%, en fonction de critères financiers prenant en compte l'évolution de l'activité du groupe. En mars 2020, la société a reçu un prêt de 7,6 millions d'euros dans le cadre de cet accord. La Société continue à rembourser cet emprunt.

En avril 2020, la Société avait, par précaution, souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 10 millions d'euros pour assurer son besoin en fonds de roulement dans le cadre de la pandémie COVID-19. Sa trésorerie étant finalement suffisante, la Société a procédé au remboursement intégral de ce PGE en avril 2021.

Le 30 septembre 2022, le Groupe a levé un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine. Une part de cet emprunt a servi à rembourser le solde restant dû de l'emprunt syndiqué de mars 2020, soit environ 4,5 millions d'euros.

Eurobio a la possibilité, pendant trois années, d'étendre de 40 millions d'euros le montant de l'emprunt, afin de conserver des ressources financières mobilisables pour de nouveaux investissements ou d'éventuelles nouvelles acquisitions.

En juillet et octobre 2022, la société a également emprunté 15 millions d'euros auprès de Bpifrance pour financer sa croissance externe et ses investissements en R&D notamment.

Par ailleurs, la Société finance en crédit-bail les achats d'instruments placés chez ses clients ainsi que les équipements acquis pour les besoins de ses laboratoires aux Ulis.

Le Groupe dispose ainsi d'une trésorerie nette disponible au 31 décembre 2022 qui lui permet de faire face à ses besoins et engagements financiers à 12 mois. Par ailleurs, le Groupe a procédé, au 31 décembre 2022, à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La trésorerie disponible du Groupe est principalement conservée telle quelle ou investie en instruments monétaires à valeurs liquidatives quotidiennes et faible volatilité, libellés en euros et en dollar US, auprès de Société Générale, de BNP Paribas, de la Bred et de LCL.

Risque de dilution

Dans le cadre de son développement et de son financement, la Société a procédé à l'émission ou à l'attribution de plusieurs valeurs mobilières donnant accès à son capital. En outre, dans le cadre de sa

politique d'intéressement de ses collaborateurs, la Société a régulièrement émis des instruments financiers donnant accès à son capital (options de souscription d'actions, actions gratuites, ...).

La Société, pourrait par ailleurs, procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital dans le cadre de l'acquisition de sociétés ou de lignes de produits.

La stratégie actuelle de la Société consiste à privilégier le financement de ses besoins opérationnels par utilisation de la trésorerie générée par ses opérations, par recours au crédit-bail pour financer l'achat des instruments placés chez ses clients et de certains investissements réalisés dans le cadre de la modernisation de son site de production des Ulis, et par endettement sous forme d'emprunts et d'émissions d'obligations ordinaires. Cette stratégie vise à éviter la dilution de son capital actuel.

Toutefois, en cas d'évènement défavorable tel que ceux décrits précédemment, la Société pourrait être amenée à faire à nouveau appel au marché et ainsi augmenter son capital social pour financer tout ou partie de ses besoins opérationnels. De plus, la Société pourrait avoir l'opportunité de réaliser une acquisition dont le financement ne pourrait être entièrement couvert par un nouvel emprunt ou une nouvelle émission obligataire. Dans ce cas, elle pourrait également être amenée à faire à nouveau appel au marché et ainsi augmenter son capital social. L'émission d'instruments financiers ou de nouvelles actions qui en résulterait entraînerait une dilution complémentaire pour les actionnaires de la Société.

Au 31 décembre 2022, le capital social de la Société était fixé à 3.629.814,72 euros, divisé en 11.343.171 actions de 0,32 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

L'exercice potentiel de ces valeurs mobilières donnant accès au capital par leurs titulaires entraînerait la dilution suivante :

	Nombre d'actions composant le capital social	En cas d'exercice d'options de souscription d'actions	En cas d'exercice des bons de souscription d'actions attribués à CareDx	TOTAL
Nombre d'actions créées	11 343 171	1 120	31 200	32 320
Capital social après émission des actions nouvelles	-	11 344 291	11 374 371	11 375 491
Dilution	-	0,01%	0,27%	0,28%

1.7 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

EchiumBio Holding BV, la holding détenue par Wietse Mulder, CEO de GenDx, a acquis des titres du Groupe et confirmé, le 9 février 2023, l'atteinte d'une participation de 2% du capital d'Eurobio Scientific.

EchiumBio a en effet franchi, via des achats de titres sur le marché, le seuil statutaire de 2% et détenait 474 980 actions Eurobio Scientific en date du 9 février 2023.

1.8 ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Alors que l'activité COVID reflue rapidement, Eurobio Scientific sort de cette période exceptionnelle renforcée. Ainsi, sur le cœur d'activité, hors COVID :

- le chiffre d'affaires a progressé de 58% en 3 ans, soit un taux de croissance annuel de 16,5% ;
- la part des ventes à l'international s'élève à 25% ;
- la part des produits propriétaires atteint 18% ;
- de nouveaux segments de marchés ont été ouverts, à la fois à travers les acquisitions réalisées mais aussi grâce au renforcement de la R&D.

Les acquisitions réalisées sont porteuses de synergies, à la fois commerciales et technologiques, qui permettent d'envisager la poursuite de ces tendances dans les années à venir.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2022 :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2022.12	2021.12	2022.12	2021.12	2022.12	2021.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrasse 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco development GmbH (c)	Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Benelux (c)	Pr Willem-Alexanderlaan 301 7311 SW Apeldoorn	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical GmbH (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A
GenDx Products BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A
GenDx Products INC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	Etats-Unis	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific Groupe et de 80% par Eurobio Scientific Suisse sur 2020

(d) Acquisition de 100% de la société Biomedical Diagnostics NV par Eurobio Scientific Benelux en juin 2022

(e) Acquisition de 100% du groupe GenDx constitué des sociétés Genome Diagnostic BV, GenDxProducts BV et GenDx Products Inc en octobre 2022

IG : intégration globale

Les entités du groupe non-consolidées sont :

- la participation minoritaire dans la société Cellbiosciences (10%) pour un montant de 30 millions d'euros.
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de 3.599 millions d'euros. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la

société. Le plan d'affaires poursuivant son déroulement, elle n'a pas fait l'objet de dépréciation.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

Vous trouverez dans le présent paragraphe une description de l'activité et des résultats des Filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Capforce Plus

Depuis le 30 mars 2017, la Société détient 100% du capital social et des droits de vote de Capforce Plus, société holding dont l'activité, à titre principal, était la détention d'une participation à 100% dans le capital d'Eurobio (622 018 554 RCS Evry), industriel français dans le domaine du diagnostic in-vitro et des sciences de la vie.

Dans le cadre d'une réorganisation du Groupe, cette participation a été cédée en décembre 2017 à Ingen qui a ensuite absorbé Eurobio le 28 janvier 2018 par le biais d'une dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine. Capforce Plus est donc désormais une société sans activité opérationnelle.

Son exercice clos le 31 décembre 2022 s'est soldé par un bénéfice de 108 milliers d'euros contre un bénéfice net de 651 milliers d'euros en 2021.

Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)

Eurobio Scientific Benelux est l'entité productrice du test propriétaire TQS qu'elle livre à Eurobio Scientific dans le cadre de la commercialisation en France. La fabrication de TQS étant sous-traitée, Eurobio Scientific Benelux n'a pas de collaborateurs en propre et son fonctionnement est assuré par des collaborateurs du groupe.

Son exercice clos le 31 décembre 2022 s'est soldé par une perte de 99 milliers d'euros contre une perte de 37 milliers d'euros en 2021.

Biomedical Diagnostics MV (BMD)

En juin 2022, Eurobio Scientific Benelux a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit belge Biomedical Diagnostics MV (« **BMD** »).

Créée en 1986, BMD est basée à Anvers, en Belgique. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs sur la zone Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Elle est devenue un acteur de référence dans le domaine de l'auto-immunité pour lequel elle propose à ses clients une gamme très complète de solutions incluant réactifs et instruments. BMD s'est également développée dans le domaine des maladies infectieuses, des désordres génétiques et de la surveillance des biothérapies. BMD commercialise actuellement des produits spécifiques du groupe Eurobio Scientific en distribuant la gamme des contrôles de qualité Pathrol fabriquée par Eurobio Scientific UK au Royaume-Uni.

Au cours de la période débutant le 1er juin 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, BMD a enregistré un bénéfice de 71 milliers d'euros.

Genbio R&D Inc.

La Société possède une filiale détenue à 100%, Genbio R&D Inc. (anciennement « Diaxonhit Inc. »), société américaine enregistrée dans l'Etat du Delaware (Etats-Unis).

L'activité de cette filiale située à San Diego, Californie, consiste essentiellement à effectuer tous les travaux de R&D sur les produits destinés au marché américain ainsi que les démarches réglementaires correspondantes auprès de la FDA.

Genbio R&D Inc. a enregistré une perte de 23 milliers de dollars US au cours de l'exercice 2022, contre un bénéfice net de 99 milliers de dollars US en 2021.

Le total des capitaux propres ressort à -5.729 milliers de dollars US au 31 décembre 2022 contre -5.706 milliers de dollars US au 31 décembre 2021.

Eurobio Scientific et sa filiale détenue à 100% Genbio R&D Inc. sont liées par une série d'accords de services et de prix de transferts.

Capforce USA

Eurobio Scientific possède 100% de cette filiale qui a vocation à être la holding de détention de ses participations américaines. Elle a été constituée en 2017 pour réaliser l'acquisition de Genbio avec un financement par emprunt auprès de Bank of the West en Californie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Capforce USA a enregistré une perte de 78 milliers de dollars US contre une perte de 72 milliers de dollars US en 2021.

Innominata Inc. dba Genbio (Genbio Inc.)

Eurobio Scientific contrôle, par l'intermédiaire de Capforce USA, 100% du capital de cette société basée en Californie depuis juillet 2017. Genbio Inc. fabrique ses propres tests de diagnostic qu'elle vend principalement aux Etats-Unis par l'intermédiaire de distributeurs.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Genbio Inc. a enregistré une perte de 95 milliers de dollars US contre un bénéfice de 12 milliers de dollars US en 2021.

Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics)

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Pathway Diagnostics Ltd (« ***Eurobio Scientific UK*** »).

Fondée en 1999, Eurobio Scientific UK est basée à Dorking dans le Surrey. Elle propose toute une gamme d'instruments et de réactifs de diagnostic in vitro aux laboratoires de biologie hospitaliers, notamment dans les domaines de l'hématologie et de l'immunologie, ainsi qu'aux laboratoires industriels et de recherche (centres de recherche, laboratoires pharmaceutiques, CRO, etc.). De même, Eurobio Scientific UK fournit des réactifs de contrôle de qualité qu'elle conçoit et fabrique, afin de permettre aux laboratoires de comparer et de suivre leur performance comme exigé dans le référentiel des bonnes pratiques de laboratoire. La Société commercialise actuellement en France certains contrôles fabriqués par Eurobio Scientific UK.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Eurobio Scientific UK a enregistré un bénéfice net de 557 milliers de livres sterling contre un bénéfice de 1.691 milliers de livres sterling en 2021.

Personal Diagnostics Ltd

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Personal Diagnostics Ltd (« **Personal** ») en même temps que celle de Pathway Diagnostics.

Personal, aussi basée à Dorking dans le Surrey, est une jeune société spécialisée dans les auto-tests à destination des professionnels de santé et des particuliers. La société commercialise trois tests qu'elle produit elle-même : AnaemiaScreen pour l'anémie liée au manque de fer, ThyroScreen pour la détection de l'hypothyroïdie, et UlcerScreen pour l'ulcère de l'estomac. La société commercialise d'autres auto-tests en distribution. Les ventes réalisées par Personal sont actuellement effectuées essentiellement auprès de particuliers, et exclusivement par l'intermédiaire d'une plateforme d'e-commerce. Personal est encore en phase précoce de développement.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Personal a enregistré une perte de 13 milliers de livres sterling contre une perte de 16 milliers de livres sterling en 2021.

TECOmedical AG

En juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit suisse TECOmedical AG (« **TECO** »).

Fondée en 1984, TECO est basée à Sissach, en Suisse. Elle propose toute une gamme de tests de biomarqueurs spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs, ainsi que des produits propriétaires pour le diagnostic humain et vétérinaire, l'écotoxicologie et les syndromes métaboliques. De même, TECO développe et fabrique ses propres produits au sein de TECOdevelopment GmbH, située à Rheinbach, en Allemagne. La Société commercialise actuellement en France et au Royaume-Uni des produits spécifiques de TECO.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, TECO a enregistré un bénéfice net de 417 milliers de francs suisses contre un bénéfice de 704 milliers de francs suisses en 2021.

Eurobio Scientific Switzerland

Dans le cadre de l'acquisition de la société TECOmedical AG, la société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrasse, 10 6362 Stansstad, en Suisse, a été créée en tant que holding.

Au titre de l'exercice 2022, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de 28 milliers de francs suisses contre une perte de 27 milliers de francs suisses en 2021.

Genome Diagnostics BV

En octobre 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV (« **GenDx** »).

Créée en 2005 à Utrecht aux Pays-Bas, GenDx est spécialisée dans le diagnostic moléculaire des transplantations par typage HLA (*human leucocyte antigen*) d'organes ou de patients dans le cadre de l'évaluation de la compatibilité entre donneurs et receveurs. Elle est, entre autres, un des pionniers du typage basé sur la séquençage génomique (*sequencing based typing*, SBT) pour lequel elle propose actuellement des solutions à haute résolution basées sur les technologies NGS (*next generation sequencing*) les plus récentes. GenDx développe et commercialise une gamme complète qui comprend : des réactifs permettant d'effectuer le typage HLA par séquençage ; des logiciels d'analyse

des résultats de séquençage, adaptés à différentes techniques et différentes plateformes ; des modules de formations, facilitant l'adoption de ses solutions par ses clients.

Au cours de la période débutant le 1er octobre 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, Genome Diagnostics BV a enregistré un bénéfice de 350 milliers d'euros.

2.2 PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société n'a pris aucune participation au sein des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français.

Toutefois, nous vous précisons que la Société a acquis la totalité des actions de la société de droit belge Biomedical Diagnostics MV et de la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV, respectivement en juin 2022 et en octobre 2022.

Les termes et modalités de ces acquisitions sont décrits au paragraphe 1.2 du présent rapport. Vous trouverez également une description de l'activité et des résultats de ces sociétés au paragraphe 2.1 du présent rapport.

2.3 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2022 en application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	502	32	23	4	23	584	3 022	708	272	179	1758	2 917
Montant total TTC des factures concernées	9 885 920 €	-185 900 €	-85 250 €	-55 067 €	-733 622 €	-1 059 839 €	14 705 694 €	3 022 906 €	1 587 665 €	508 633 €	5 286 045 €	10 405 249 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	10,85%	-0,20%	-0,09%	-0,06%	-0,80%	-1,16%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							11,48%	2,36%	1,24%	0,40%	4,13%	8,12%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							Délai généralement consenti est de 30 jours fin de mois					

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités, à celui de sa croissance et au plan de rachat d'actions. Elle n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du Code de commerce :

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Nature des indications	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2022
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 170 270	3 597 829	3 629 815	3 629 815	3 629 815
Nombre des actions ordinaires existantes	9 907 093	11 243 217	11 343 171	11 343 171	11 343 171
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	810 670	333 384	46 379	28 581	32 320
Par conversion d'obligations	342 002	0	0	0	0
Par exercice de Bons de Souscription d'Action, d'actions gratuites et de levées d'options.....	468 668	333 384	46 379	28 581	32 320
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 212 866	55 842 813	179 582 303	167 425 705	128 086 850
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	(2 187 405)	4 326 541	89 716 619	69 041 465	37 367 677
Participation des salariés due au titre de l'exercice	(1 371 258)	(342 231)	5 571 348	7 737 756	3 703 879
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1 307 947)	3 521 245	78 782 666	62 344 885	27 506 657
Résultat distribué					
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0,08)	0,42	7,42	5,40	2,97
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-	-	-	-	-
Dividende attribué à chaque action	(0,13)	0,31	6,95	5,50	2,42
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	106	115	128	135
Montant de la masse salariale de l'exercice	863 127	5 533 364	7 903 319	8 467 445	9 970 386
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	312 660	2 303 630	3 279 504	3 307 987	4 370 079

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2022 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
EurobioNext	3.488.265	30,75	3.488.265	34,12
Mandataires sociaux et salariés	16.781	0,15	16.781	0,16
Investisseurs institutionnels déclarés	1.018.066	8,98	1.018.066	9,96
Actions propres	1.118.704	9,86	0	0
Public	5.701.355	50,26	5.701.355	55,76
Total	11.343.171	100,00	10.224.467	100,00

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Il n'existe pas de droit de vote double.

Au 31 décembre 2022, le nombre de droits de vote théorique s'élève à 11.343.171 et le nombre de droits de vote réel s'élève à 10.224.467, après déduction des actions auto-détenues par la Société qui sont dépourvues de droit de vote.

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, en application des dispositions de l'article L. 233-7 du Code de commerce :

- Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin a déclaré avoir franchi à la baisse les seuils de 5% et 10% ;
- Monsieur Denis Fortier a déclaré avoir franchi à la baisse les seuils de 5% et 10% ;
- la société EurobioNext a déclaré avoir franchi à la hausse les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25% et 30%.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Comme détaillé au chapitre 9 ci-dessous, certains salariés ou anciens salariés de la Société sont devenus actionnaires par exercice d'options de souscription d'actions ou par acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement.

Par ailleurs, la Société a mis en place le 2 mars 1999 un plan d'épargne d'entreprise par octroi qui a été modifié le 11 mai 2001 puis le 3 novembre 2005. Lors de l'introduction en bourse de la Société, le 17 novembre 2005, 18.512 actions ont été souscrites par les salariés dans le cadre du PEE. Aucune action n'a été souscrite depuis cette date.

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, l'actionnariat salarié représente environ 0,04% du capital social et des droits de vote de la Société.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

Programme de rachat d'actions

Les actions propres détenues par la Société au 31 décembre 2022 ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022, dans sa onzième (11^e) résolution, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Ce programme a, par ordre de priorité, les objectifs suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, ou sur tout autre marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- remettre les titres rachetés en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par la dix-huitième (18^e) résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés française ou étrangères ou groupements qui lui sont liés selon les conditions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuites d'actions ou toute autre condition permise par la réglementation ;
- attribuer les actions rachetées lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes ou nouvelles à émettre de la Société ;
- le cas échéant, attribuer des actions rachetées dans le cadre de la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et qui serait conforme à la réglementation en vigueur au moment du rachat effectif des actions, étant précisé que dans une telle hypothèse la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué de presse.

La durée du programme est de 18 mois maximum à compter de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 et expirant, soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 13 décembre 2023. Le pourcentage de rachat maximum autorisé s'élève à 10% du capital. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social. Le prix d'achat unitaire maximum est de 60,00 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 68.059.020 euros, hors frais de

négociation, calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date de l'assemblée générale du 13 juin 2022. Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés par le conseil d'administration lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité

La Société a conclu un contrat de liquidité le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 9.261 titres, soit 0,08% du capital social ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 325.029,88 euros.

Autocontrôle hors contrat de liquidité

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 1.109.443 actions propres, soit 9,78% du capital social à cette même date.

Actions en autocontrôle au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 1.118.704 actions Eurobio Scientific, soit 9,86% du capital social à cette même date.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration est composé des six membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant ⁽¹⁾	Comité d'audit	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel ⁽²⁾
Jean-Michel Carle Grandmougin	Président directeur général	62			2019	2025
Denis Fortier	Administrateur et directeur général délégué	55			2019	2025
Hervé Duchesne de Lamotte	Administrateur et directeur général délégué	66			2019	2025
Michel Picot	Administrateur	70	✓	✓	2019	2025
Patrick de Roquemaurel	Administrateur	66	✓	✓	2019	2025
EUROBIONEXT SAS, représentée par Monsieur Grégoire Sentilhes	Administrateur	62			2022	2025

(1) Au regard de la recommandation n°3 du Code Middledext.

(2) Le mandat d'administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

7.1.2 DIRECTION GENERALE

Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 17.1 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommé par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui prendra en conséquence le titre de président directeur général.

En application de l'article 17.1 des statuts le choix d'exercice de la direction générale de la Société ainsi retenue est valable jusqu'à décision contraire du conseil d'administration.

Composition de la direction générale au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Jean Michel Carle Grandmougin	Président directeur général	13 juin 2022	Assemblée générale 2025
Denis Fortier	Directeur général délégué	13 juin 2022	Assemblée générale 2025
Hervé Duchesne de Lamotte	Directeur général délégué	13 juin 2022	Assemblée générale 2025

7.2.3 LISTE DES MANDATS

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin, président directeur général (62 ans)

Jean-Michel Carle Grandmougin possède plus de 30 ans d'expérience dans les domaines du diagnostic *in vitro* et de la recherche. Il a commencé sa carrière chez Technicon devenu Bayer Diagnostics en tant qu'ingénieur Technico-commercial pour en devenir chef des ventes à 30 ans. Il a été ensuite directeur commercial pour la société BMD (BioMedical Diagnostics) pendant 13 ans avant de prendre la responsabilité de la *business unit* germanique. Jean-Michel Carle Grandmougin intègre Eurobio en 2006 en tant que directeur commercial pour rapidement devenir directeur général afin de préparer la reprise de la société. En juin 2010, il devient avec Denis Fortier et OTC Asset Management (qui cèdera sa participation en juillet 2014), l'un des associés majoritaires de la société Capforce, société holding détenant la totalité du capital de la société Eurobio.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Jean-Michel Carle Grandmougin en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer président du conseil d'administration et directeur général de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Jean-Michel Carle Grandmougin a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler ses mandats de président du conseil d'administration et de directeur général de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Jean-Michel Carle Grandmougin est titulaire d'une Licence de Biologie (1982).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Représentant d'un président personne morale	Capforce Plus	2017
Directeur général	EurobioNext	2022
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Président du directoire	Eurobio Scientific	2017-2019
Président directeur général	Eurobio Ingen	2017-2018
Représentant d'un président personne morale	Eurobio	2017-2018
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0		

Denis Fortier, administrateur et directeur général délégué (55 ans)

Denis Fortier bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans le diagnostic *in vitro* et dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes commercial et marketing au sein de sociétés de diagnostic, Denis Fortier a pris en charge des fonctions de directeur international puis de Business Developer de la société BMD France. Il intègre ensuite la direction Générale d'une *start-up*, Inodiag, pour son développement et son financement.

Denis Fortier, possède une double expérience de dirigeant et d'entrepreneur. En 2010, il participe avec son associé Jean-Michel Carle au rachat des laboratoires Eurobio. Il supervise les départements de la production, de la R&D, du Business développement et de l'international.

Entrepreneur et investisseur, Denis Fortier est membre de réseau entreprendre, pour l'aide à la création d'entreprises et aux suivis de jeunes entrepreneurs.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Denis Fortier en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Denis Fortier a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler son mandat de directeur général délégué de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Denis Fortier est diplômé d'un Master 2 en Biotechnologie et commercial.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Eurobio Scientific UK	2019
Président	Innominata dba Genbio Inc	2017
Directeur général	Capforce Plus	2017
Président	EurobioNext	2022
Président	Eurobio Scientific Switzerland	
Président	TECOmedical AG	
Président	TECOmedical Gmbh	
Président	TECOdevelopment AG	
Président	Eurobio Scientific Benelux	
Président	BMD Belgique	
Président	Personal Diagnostics	
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Membre du directoire	Eurobio Scientific	2017-2018
Administrateur	Eurobio Ingen	2017-2018
Directeur général délégué	Eurobio Ingen	2017-2018

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 3.774

Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur et directeur général délégué (66 ans)

Hervé Duchesne de Lamotte bénéficie de 25 ans d'expérience internationale en finance, et 20 ans dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes d'ingénieur au sein de sociétés de conseil en France et aux Etats-Unis, entre 1981 et 1989, Hervé Duchesne de Lamotte a pris en charge des fonctions de direction générale dans des établissements financiers à Paris.

C'est en 1991 qu'il intègre le monde de la pharmacie et de la biotechnologie lorsqu'il crée avec un partenaire médecin le groupe IDM, société de biotechnologie spécialisée dans l'immunothérapie du cancer, où il exercera à partir de 1998 les fonctions de directeur financier pendant 10 ans, en France, au Canada, et aux Etats-Unis. Après l'introduction au NASDAQ d'IDM Pharma en 2005, il deviendra directeur général puis président-directeur général d'IDM France à Paris entre 2006 et 2008.

Avant de rejoindre la Société, Hervé Duchesne de Lamotte était gérant de Cirrus Finance Management, société de conseil spécialisée en stratégie et organisation financière. Il a été membre du conseil d'administration d'IDM et de France Biotech.

Il intègre la Société en octobre 2009 en qualité de directeur administratif et financier.

Hervé Duchesne de Lamotte est membre des conseils de direction de la Société depuis 2010. Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Hervé Duchesne de Lamotte en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans. L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 a nommé, à nouveau, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte en qualité d'administrateur pour

une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler son mandat de directeur général délégué de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Hervé Duchesne de Lamotte est diplômé d'un MBA en Finance du MIT et d'un Master of Science du même institut, il est également ingénieur en aéronautique (SupAero).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	GenDx	2022
Directeur général délégué	Capforce Plus	2017
Administrateur	Eurobio Scientific UK	
Administrateur	Personal Diagnostics	
Administrateur	Eurobio Scientific Switzerland	
Administrateur	Eurobio Scientific Benelux	
Administrateur	BMD Belgique	
Administrateur	Innominata dba Genbio Inc.	
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Gérant	Cirrus Finance Management	2009

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Membre du directoire	Eurobio Scientific	2009-2019
Administrateur	Eurobio Ingen	2012-2018
Directeur général délégué	Eurobio Ingen	2015-2018
Directeur général délégué	Eurobio	2017-2018
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 3.633		

Michel Picot, administrateur (70 ans)

Michel Picot a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell avant de travailler pour une filiale de Paribas, la SCOA, où il a occupé différents postes. Puis il a été directeur général d'ECS, en Allemagne pendant deux ans avant de devenir Senior Vice-President Finance chez Eunetcom. Il a ensuite rejoint Vivendi Telecom International de 1995 à juin 2004 où il a exercé les fonctions de directeur général adjoint. Michel Picot est président d'Advest SAS depuis 2005. Il a également occupé ou occupe les fonctions d'administrateur des sociétés Keyyo (2008), Sigfox (jusqu'en 2016), Holding incubatrice Telecom, Holding incubatrice Internet et Holding incubatrice Logiciel (jusqu'en 2016).

Michel Picot est membre des conseils de direction de la société depuis 2004. Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Michel Picot en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Michel Picot a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Michel Picot est diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1974). Il est également titulaire du DECS (1977) et des certificats supérieurs de révision (1983).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Advest SAS	2005
Administrateur	Keyyo	2008
Membre des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCE)		
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Représentant permanent d'administrateur personne morale	Eurobio Ingen	2015-2018
Membre du comité de surveillance	SOGETREL	jusqu'en 2018
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 4.361		

Patrick de Roquemaurel, administrateur (66 ans)

Patrick de Roquemaurel bénéficie de plus de 30 années d'expérience professionnelle dans la finance et l'industrie, notamment dans le secteur de l'informatique et des technologies de l'information. Il a occupé différents postes de direction commerciale au sein des sociétés Tandem Computer, Stratus Computers, de direction générale de Business Unit au sein de Siemens Nixdorf France et de vice-président des activités de service de Bull. En 2007, il rejoint OTC Asset Management en tant que Directeur des Participations. A ce titre, il réalise des investissements dans les secteurs des technologies et de la santé, notamment le rachat d'Eurobio avec son management en 2010. Début 2016, il quitte OTC Asset Management et intègre la société de gestion Extendam en juillet 2016 en tant que gérant.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Patrick de Roquemaurel en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Patrick de Roquemaurel a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Patrick de Roquemaurel est diplômé de l'ESLSCA (1978).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Néant		

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0***EurobioNext SAS, administrateur, représentée par Grégoire Sentilhes (62 ans) en tant que représentant permanent de la personne morale***

Grégoire Sentilhes, représentant permanent d'EurobioNext, était le directeur général de ScreamingMedia, entreprise de syndication de contenu à valeur ajoutée introduite au NASDAQ en 2000, qui a récemment fusionné avec CBS Market Watch. Il était précédemment basé à New York, comme Vice-Président marketing pour le monde de la division commerce électronique du groupe allemand Bertelsmann. Il était auparavant co-fondateur et PDG de la division on-line du groupe Lagardère à Paris de 1993 à 1996. Il a investi avec succès dans le non coté en France, en Espagne, aux États-Unis et en Chine : 4 de ses 15 investissements ont été cotés en bourse. Il est membre du conseil d'orientation de France Investissement, et co-fondateur des Journées de l'Entrepreneur. En 2010, il devient le Président du G20 des Jeunes Entrepreneurs (G20 YES).

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 mai 2022, a nommé EurobioNext administrateur à titre provisoire, nomination ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2022. Lors de cette réunion, l'assemblée générale a également renouvelé le mandat d'administrateur d'EurobioNext pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Grégoire Sentilhes est diplômé de l'ISG et de l'Université Paris Dauphine.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant.		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Représentant du gérant personne morale	NextStage EverGreen	
Président	NextStage AM	
Président du conseil d'administration	NextStage AM	
Président	NextStage Partners	
Président du conseil d'administration	NextStage Partners	

Représentant président personne morale	NextStage Croissance
Représentant président personne morale	NAP
Gérant	Senmer
Gérant	NextStage Europe
Membre du comité stratégique	EurobioNext
Membre du comité stratégique	GoodHope
Représentant membre comité stratégique personne morale	Lonsdale Développement
Représentant membre comité stratégique personne morale	Moonbikes
Représentant membre comité stratégique personne morale	New Black Gold
Représentant membre comité stratégique personne morale	NordNext
Représentant membre conseil de surveillance stratégique personne morale	Royce WS
Membre du comité stratégique	Atream
Représentant membre comité stratégique personne morale	Yseop

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Représentant administrateur personne morale	Coorpacademy	2022
Représentant président personne morale	La compagnie de Kairos	2022
Représentant personne morale	Wally	2021
Représentant administrateur personne morale	Fontaine Pajot	2020
Citizen Entrepreneurs	Président	2020
G20 Young Entrepreneur Alliance	Président	2020
Représentant membre du conseil de surveillance personne morale	Arma +	2019
Société des Amis de Versailles	Vice-Président	

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0⁽¹⁾

(1) Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, Grégoire Sentilhes ne détient pas d'action de la Société et la société EurobioNext détient 3.488.265 actions de la Société.

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au conseil d'administration comme décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport de gestion, par l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l'« **AGE** ») de la Société lors de sa réunion du 13 juin 2022. Il est rappelé que le procès-verbal de ladite assemblée est disponible sur le site Internet de la Société à la rubrique « investisseur » (www.eurobioscientific.com/fr).

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
1. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (13 ^{ème} résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	1.400.000 €	13 août 2024	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (14 ^{ème} résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	1.400.000 €	13 août 2024	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%
3. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, par voie de placement privé (15 ^{ème} résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	20% du capital ou 1.400.000 € ⁽¹⁾	13 août 2024	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
4. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs (16 ^{ème} résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	1.400.000 € ⁽¹⁾	13 décembre 2023	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%
5. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (17 ^{ème} résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	15 % du montant de l'émission initiale ⁽²⁾	13 août 2024	Non utilisée	Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 1, 2 et 3 ci-dessus selon le cas
6. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (19 ^{ème} résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	10% du capital social à la date d'attribution	13 août 2025	Néant	Gratuite

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public prévue par la quatorzième (14^{ème}) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022.

(2) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires prévue par la treizième (13^{ème}) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022 et sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public prévue par la quatorzième (14^{ème}) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022.

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 12 du présent rapport.

Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

Convention de bail commercial conclue avec la SCI CAPFORCE

Le 27 février 2017, la société Eurobio, détenue indirectement à 100% par Eurobio Scientific, a conclu un contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Le 28 janvier 2018, InGen a absorbé Eurobio par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine et a modifié sa dénomination sociale devenir « Eurobio Ingen ». Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio Scientific a absorbé Eurobio Ingen par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine. En raison de cette opération, Eurobio Scientific a substitué Eurobio Ingen en qualité de preneur du contrat de bail commercial décrit ci-dessus. Le transfert universel du patrimoine d'Eurobio Ingen au profit de la Société, n'ayant pas entraîné la conclusion d'un nouveau contrat de bail, ce dernier n'entre pas dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Le 14 décembre 2021, la société Eurobio Scientific a conclu un nouveau contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a versé à la SCI CAPFORCE un montant de 513 milliers d'euros H.T. au titre des loyers des locaux décrits ci-dessus.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATIONS AU CAPITAL

9.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération du et versé aux mandataires sociaux dirigeants de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	2022			2021		
	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Président directeur général</i>	234.000	-	-	234.000	-	1.466
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Directeur général délégué</i>	219.164	-	264	219.164	-	226
Denis Fortier <i>Directeur général délégué</i>	300.000	-	297	300.000	-	390
TOTAL	753.164	-	561	753.164	-	2.082

Nous vous précisons que Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin, Denis Fortier et Hervé Duchesne de Lamotte (ci-après les « **Dirigeants** ») cumulent leurs fonctions dirigeantes décrites ci-dessus avec les fonctions d'administrateur et ils ont indiqué, à ce titre, renoncer à leur rémunération en qualité d'administrateur.

Les rémunérations allouées aux Dirigeants se sont élevées à 754 milliers d'euros au cours de l'exercice 2022 contre 755 milliers d'euros au cours de l'exercice 2021.

Le montant de la rémunération fixe due et non versée s'élève à :

- 66 milliers d'euros au titre de l'exercice 2020 ;

- 66 milliers d'euros au titre de l'exercice 2021.
- 66 milliers d'euros au titre de l'exercice 2022.

Le montant de la rémunération variable due et non versée s'élève à :

- 80 milliers d'euros au titre de l'exercice 2019 ;
- 1 million d'euros au titre de l'exercice 2020 ;
- 1 million d'euros au titre de l'exercice 2021 ;
- 600 milliers d'euros au titre de l'exercice 2022.

Le montant de la rémunération versée à chaque Dirigeant comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération des Dirigeants repose sur la réalisation d'une pluralité d'objectifs à la fois individuels et *corporate* présentés chaque année au Conseil d'Administration pour approbation sur recommandations du comité des rémunérations et des nominations. Ces objectifs sont propres à chaque mandataire social. L'avantage en nature dont bénéficiaient les Dirigeants correspondait principalement au véhicule de fonction. Par ailleurs, les contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier ainsi que les avenants au contrat de travail de Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte sont décrits au paragraphe 12 du présent rapport.

Tableau de synthèse des rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2019 a décidé d'allouer un montant global brut de 30.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l'exercice social s'achevant le 31 décembre 2019 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à décision contraire. Le montant global brut de 30.000 euros inclut le montant dû par la Société au titre du forfait social.

Une synthèse de l'ensemble des jetons de présence et autres rémunérations attribués aux mandataires sociaux non dirigeants de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	2022		2021	
	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)
<i>Membres en fonction à la date du présent rapport</i>				
Michel Picot <i>Administrateur</i>	15.000	-	15.000	-
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	15.000	-	15.000	-
EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes <i>Administrateur</i>	-	-	-	-
TOTAL	30.000	-	30.000	-

9.2 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2022, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Président directeur général</i>	0	0	0	0
Denis Fortier <i>Directeur général délégué et administrateur</i>	3.774	0,03	3.774	0,04
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Directeur général délégué et administrateur</i>	3.633	0,03	3.633	0,04
Michel Picot <i>Administrateur</i>	4.361	0,04	4.361	0,04
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	0	NS	0	NS
EurobioNext <i>Administrateur</i>	3.488.265	30,75	3.488.265	34,12
Grégoire Sentilhes <i>Représentant permanent d'EurobioNext</i>	0	0	0	0

CHAPITRE 10 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

10.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution d'options de souscription d'actions.

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

10.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions.

Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune action gratuite n'a été définitivement acquise.

CHAPITRE 11 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

11.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Thomas Nesme
Tour First
1, Place des Saisons
92400 – Courbevoie

Nommé dans les premiers statuts du 15 octobre 1997, et renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Endrix Audit

Représenté par Monsieur Nicolas Total
18 avenue Felix Faure
69007 – Lyon

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2019, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

11.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTE OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Néant.

CHAPITRE 12 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société et à l'exception du contrat de bail commercial conclu avec la SCI Capforce le 14 décembre 2021, décrit au paragraphe 7.3 du présent rapport, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

12.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Néant.

12.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

Néant.

12.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier

Personnes concernées :

- Jean-Michel Carle Grandmougin, président directeur général au 31 décembre 2022 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)
- Denis Fortier, administrateur et directeur général délégué au 31 décembre 2022 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)

Objet des conventions et procédure :

Dans le prolongement de l'acquisition d'Eurobio, Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier ont conclu les contrats de travail décrits au paragraphe 13.1 du présent rapport de gestion (les « **Contrats de Travail** »). Les Contrats de Travail ont été préalablement autorisés par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 4 janvier 2017 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 3 juillet 2017, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Motivation du conseil de surveillance :

Lors de sa réunion du 4 janvier 2017, le conseil de surveillance a autorisé la conclusion des Contrats de Travail aux motifs suivants :

- ces contrats permettent d'adjoindre aux effectifs de la Société des compétences complémentaires et déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie de la Société ;
- les modalités de ces contrats de travail et les conditions de rémunérations sont cohérentes avec celles des autres mandataires sociaux dirigeants et correspondent à l'intérêt de la Société.

Modalités de la convention :

Aux termes des contrats de travail, il est notamment prévu que :

- Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier exerceront leurs fonctions salariées décrites ci-dessus sous la direction hiérarchique du président du directoire ;

- ils percevront au titre de l'accomplissement de leurs fonctions une rémunération annuelle fixe brute de 234.000 euros payable sur 12 mois, soit 19.500 euros brut mensuel, portée par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 mars 2020, à 300.000 euros par an, soit 25.000 euros brut mensuel ;
- ils percevront également une rémunération brute variable composée :
 - o d'un bonus en numéraire dont le montant variera entre 0 et 40 % de leur rémunération fixe annuelle brute, ce montant sera déterminé chaque année en fonction de l'atteinte d'objectifs *corporate* du Groupe et de leurs objectifs personnels préalablement définis ;
 - o d'un bonus en titres dont la valorisation variera entre 0 et 40 % de leur rémunération annuelle ;
- à titre exceptionnel, un bonus de 25.000 euros sera versé en avril 2017 sur la base d'objectifs personnels liés à l'activité de la société Eurobio ;
- leurs fonctions salariées leur confèrent le statut de cadres dirigeants ;
- ils bénéficieront d'un véhicule de fonction, d'une carte essence et autoroute ;
- une indemnité de rupture, d'un montant total de deux années de rémunérations brutes, toutes sommes et causes confondues, sera due sauf départ à leurs initiatives (démission ou départ à la retraite) et sauf licenciement pour faute grave ou lourde, cette indemnité sera également due en cas de licenciement consécutive à un changement de contrôle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 mars 2021, a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2020 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2020 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

En outre, le conseil d'administration a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2021 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2021 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 4 avril 2023, a approuvé le versement d'une prime de 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2022 et une prime exceptionnelle de 80 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2022 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Avenants aux contrats de travail de Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte

Personnes concernées :

Hervé Duchesne de Lamotte, anciennement membre du directoire, actuellement directeur général délégué et administrateur

Objet de la convention et procédure :

Les contrats de travail des membres du directoire ont fait l'objet d'avenants prévoyant notamment une clause d'indemnités de rupture en cas de licenciement à la suite d'un changement de contrôle. Ces avenants ont été soumis à la procédure de l'article L. 225-86 du Code de commerce. Ainsi, elles ont été préalablement autorisées par le Conseil de surveillance le 13 mars 2012 et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 12 avril 2012, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Modalités de la convention :

En cas de licenciement d'Hervé Duchesne de Lamotte, hors cas de licenciement pour faute lourde, à la suite de toute opération financière ayant pour conséquence un changement de contrôle de la société de la part d'un tiers, il bénéficierait d'une indemnité de rupture d'un montant équivalent à douze mois de rémunération brute (calculée sur la moyenne des douze derniers mois de rémunération brute), à la condition expresse que la Société le licencie dans un délai de dix-huit mois à compter de la date où le changement de contrôle interviendrait. Cette indemnité serait attribuée en sus des éventuelles indemnités conventionnelles de rupture du contrat de travail.

12.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune caution ou garantie nouvelle n'a été accordée.

12.5 CONVENTIONS CONCLUE ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire sociale ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale.

CHAPITRE 13 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 28 avril 2023

Le conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**BILAN CONSOLIDE
(Montants en milliers d'euros)**

ACTIF	note	31 décembre 2022	31 décembre 2021	PASSIF	note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Immobilisations incorporelles, nettes	4.1/4.2	154 980	21 763	Capital social		3 630	3 630
<i>dont écarts d'acquisition</i>	4.1	115 798	18 170	Prime d'émission		30 253	30 253
Immobilisations corporelles, nettes	5	12 664	10 047	Prime d'apport		9 795	9 795
Autres actifs à long terme	6	14 402	4 460	Réserves et résultats consolidés		128 975	116 876
				Intérêts minoritaires		-	-
Total actif à long terme		182 046	36 271	Capitaux propres	11	172 652	160 553
				Avances conditionnées		331	314
				Total autres fonds propres	12	331	314
				Provision pour risques et charges		1 454	1 779
				Total provision pour risques et charges	13	1 454	1 779
Stocks	7	21 654	16 292	Dettes financières, part à plus d'un an	14	94 338	7 008
Créances clients et comptes rattachés (nets)	8	32 781	43 861	Dettes de crédit-bail, part à plus d'un an		3 973	3 440
Impôts différés actifs à court terme	9	125	-	Autres dettes à long terme	17	666	666
Autres créances à court terme	9	8 191	11 058				
Valeurs mobilières de placement	10	38 442	9 467	Total dettes à long terme		98 978	11 114
Disponibilités et équivalents de disponibilités	10	47 493	92 919	Dettes financières, part à moins d'un an	14	13 732	3 676
				Dettes de crédit-bail, part à moins d'un an		1 596	1 564
				Fournisseurs et comptes rattachés	15	18 532	16 768
				Dettes fiscales et sociales	16	11 597	12 849
				Autres dettes à court terme	17	11 421	1 096
				Produits constatés d'avance à court terme	18	438	155
Total actif à court terme		148 685	173 597	Total dettes à court terme		57 316	36 108
TOTAL ACTIF		330 731	209 868	TOTAL PASSIF		330 731	209 868

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)		
	Exercice au 31 décembre 2022 12 mois	Exercice au 31 décembre 2021 12 mois
Ventes	152 171	183 687
Produits de Recherche et Développement	436	1 025
Subventions de Recherche et Développement et CIR	293	609
Total des produits	152 900	185 321
Coût d'achat des marchandises	(81 660)	(82 477)
Dépenses de Recherche et Développement	(3 466)	(3 436)
Frais marketing et commerciaux	(19 603)	(17 080)
Frais généraux et administratifs	(11 397)	(7 419)
Total dépenses opérationnelles	(34 467)	(27 935)
Résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorp. issus du PPA et EA	36 773	74 908
Dotation aux amortissements des actifs incorporels issus du PPA	(2 952)	(1 959)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(2 952)	(2 833)
Résultat opérationnel	30 869	70 116
Charges financières	(1 288)	(455)
Produits financiers	105	1 134
Gain (perte) de change (net)	666	(558)
Résultat Financier	(516)	121
Charges exceptionnelles	(1 191)	(38)
Produits exceptionnels	522	1 113
Résultat exceptionnel	(669)	1 075
Résultat avant impôts	29 683	71 312
Produits (charges) d'impôts	(4 746)	(10 768)
Résultat net	24 937	60 544
<i>Résultat net, part Groupe</i>	24 937	60 544
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour résultat de base	10 224 467	10 847 723
Nombre moyen pondéré d'action en circulation pour résultat dilué	10 256 787	10 876 304
<i>Résultat net de base par action</i>	2,44	5,58
<i>Résultat net par action (dilué)</i>	2,43	5,57

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

	Nombre d'actions	Montant	Prime d'émission	Prime d'apport	Réserves de conversion	Réserves & Résultat consolidés	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2020	11 343 171	3 630	30 253	9 795	(637)	64 065	107 105	-	107 105
Acquisition de Titres en auto-contrôle	-	-	-	-	-	(6 909)	(6 909)	-	(6 909)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	60 544	60 544	-	60 544
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(266)	-	(266)	-	(266)
Autres	-	-	-	-	-	79	79	-	79
Au 31 décembre 2021	11 343 171	3 630	30 253	9 795	(903)	117 778	160 553	-	160 553
Acquisition de Titres en auto-contrôle	-	-	-	-	-	(12 238)	(12 238)	-	(12 238)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	24 937	24 937	-	24 937
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(599)	-	(599)	-	(599)
Au 31 décembre 2022	11 343 171	3 630	30 253	9 795	(1 501)	130 478	172 652	--	172 652

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	24 937	60 544
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions nettes des reprises	9 225	6 941
Charges financières nettes	516	455
Plus ou moins-values de cession	(1 767)	-
Impôts différés	1 320	1 641
Variation du besoin en fonds de roulement (1) :	8 841	(3 665)
Stocks	238	(3 298)
Crédit d'impôt recherche	613	(153)
Créances d'exploitation	20 840	2 049
Dettes d'exploitation	(13 133)	(2 238)
Produits constatés d'avance	284	(25)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	43 073	65 916
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(2 834)	(1 847)
Cessions d'immobilisations	2 519	100
Variations nettes des autres actifs financiers	(9 283)	(3 724)
Incidence des variations de périmètre	(132 158)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(141 756)	(5 470)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Emprunt obligataire remboursé en numéraire	(1 084)	(1 021)
Encaissement d'emprunts bancaires	105 000	-
Encaissement d'avances remboursables	89	-
Décaissement d'avances remboursables	(71)	(427)
Emprunts bancaires- remboursement	(6 556)	(13 203)
Remboursement du crédit-bail	(1 606)	(1 740)
Charges financières décaissées	(1 225)	(455)
Acquisition de titres en auto-contrôle	(12 238)	(6 909)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	82 309	(23 755)
Augmentation (diminution) des disponibilités et valeurs mobilières de placement	(16 374)	36 691
Incidence des variations des cours de devises	(77)	138
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture	102 386	65 557
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture	85 935	102 386

⁽¹⁾ Variation du besoin en fonds de roulement – rapprochement avec les postes du bilan.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

	(F)=(D)+(E)+(C)	(E)	(D)	(C)=(A)-(B)	(B)	(A)
(Montants en milliers d'euro)	Variation nette impact besoin en fonds de roulement	Impact des entrées de périmètre	Ecart de conversion	Variation brute	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Stocks	238	5 556	43	(5 361)	21 654	16 292
Crédit d'impôt recherche	613	-	-	613	279	892
Créances d'exploitation	20 840	7 611	(99)	13 335	40 692	54 027
Dettes d'exploitation	(13 133)	(13 583)	(410)	718	(32 046)	(31 327)
Produits constatés d'avance	284	-	-	284	438	(155)
Variation du besoin en fonds de roulement	8 841	(416)	(466)	9 588		

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

Note		Page
1	NATURE DE L'ACTIVITE	7
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	8
3	ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	15
4	ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21
6	AUTRES ACTIFS A LONG TERME	22
7	STOCKS.....	22
8	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	23
9	AUTRES CREANCES A COURT TERME	23
10	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	24
11	CAPITAUX PROPRES.....	24
12.	AUTRES FONDS PROPRES	28
13.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE	29
14.	DETTES FINANCIERES	29
15.	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	30
16.	DETTES FISCALES ET SOCIALES	30
17.	AUTRES DETTES.....	31
18.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	31
19.	INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES	31
20.	EFFECTIFS.....	32
21.	PRODUITS D'EXPLOITATION	32
22.	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	33
23.	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	33
24.	IMPOTS SUR LES SOCIETES	34
25.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	35
26.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	35
27.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	36
28.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	36

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific (« Le Groupe ») est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses, ainsi que la gamme Eurobio Transplantation de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés.

Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques.

Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics en Grande Bretagne, TECOMedical AG en Suisse, TECOMedical GmbH et TECOdevelopment en Allemagne, TECOMedical Benelux aux Pays Bas, ainsi que Biomedical Diagnostics NV en Belgique. Fin 2022, le Groupe a acquis le groupe GenDx qui est constitué des sociétés Genome Diagnostics BV et Genomme Product BV aux Pays-Bas et GenDx Product Inc. aux Etats-Unis. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2022, le Groupe emploie 286 collaborateurs, principalement basés en France et aux Pays Bas (cf. note 20).

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>.

Eurobio Scientific enregistre sur l'exercice 2022 un chiffre d'affaires de 152,6 M€, réparti entre le cœur d'activité, hors COVID, pour 93,5 M€ et les activités non récurrentes liées à COVID pour 59,1 M€.

Le cœur d'activité enregistre une croissance importante de 15%, et bénéficie ainsi des premiers effets des acquisitions de BMD (Belgique) et GenDx (Pays-Bas). A périmètre constant, la croissance est de +5%.

L'activité COVID ne représente plus que 39% du chiffre d'affaires consolidé (contre 56% en 2021), dans un marché marqué par une forte baisse des prix de vente et des volumes de tests.

La part des produits propriétaires sur le cœur d'activité progresse à 18% du CA, à comparer à 14% l'année précédente.

Le taux de marge brute est en retrait à 46,7% par rapport à 55,5% en 2021. Cette diminution est principalement liée à la réduction de l'activité COVID, aux provisions qui ont été passées sur le stock de produits COVID dans un contexte de sortie de pandémie et à l'inflation sur les coûts suite à la guerre en Ukraine.

Les dépenses de Recherche et Développement sont stables. Des achats d'équipement ont été réalisés et capitalisés.

Les frais marketing et commerciaux ont progressé de 2,5 millions d'euros, essentiellement en raison de l'évolution de la masse salariale liée à la structuration et au développement de l'activité vers de nouveaux marchés, mais aussi à l'impact des entrées en périmètre.

Les frais généraux et administratifs augmentent de 4 millions d'euros. Cette augmentation est principalement due aux frais bancaires de mise en place des nouveaux emprunts (cf. note 3.7), aux frais relatifs à l'activité M&A, particulièrement importante en 2022 (voir notes 3.6 et 25) et à l'impact des entrées en périmètre.

Ainsi, au 31 décembre 2022, les charges opérationnelles ont progressé de 6,5 millions d'euros et l'EBITDA a atteint 40,5 millions d'euros contre 77,9 millions d'euros au 31 décembre 2021 (voir note 19.1). Le résultat opérationnel s'établit à 30,9 millions d'euros.

Avec des charges financières maîtrisées, le résultat financier est négatif à K€ 516 en raison de l'emprunt réalisé pour financer l'acquisition de GenDx (cf. note 3.7)

Le résultat exceptionnel est négatif et s'élève à K€ 669K€ (cf note 23) principalement en raison d'une provision de K€ 400 relative à un litige prestataire

Le résultat net ressort ainsi à 24,9 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Compte tenu de tous ces éléments, Eurobio Scientific disposait d'une trésorerie de 85,9 millions d'euros au 31 décembre 2022 (cf. note 10), pour une dette financière nette de 22,1 millions d'euros (cf. note 3.7).

Grâce à l'étendue de sa gamme de réactifs et sa pénétration auprès des grands laboratoires privés et hospitaliers, Eurobio Scientific reste un des principaux acteurs français du diagnostic de la COVID. La majorité des instruments utilisés pour réaliser ces tests sont universels et accueillent à la fois les kits de réactifs COVID mais aussi l'ensemble des kits maladies infectieuses, dont les tests propriétaires du Groupe, préparant ainsi l'évolution des ventes futures du groupe après la pandémie.

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement ANC 2020-01) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes), ainsi qu'au règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- Le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 85,9 millions d'euros au 31 décembre 2022 (cf. note 10),
- Le Groupe a dégagé un résultat opérationnel positif de 30,9 millions d'euros au 31 décembre 2022,
- Le Groupe a dégagé un EBITDA positif de 40,5 millions d'euros au 31 décembre 2022,

Compte tenu de ces éléments, le Groupe est en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2023

Les comptes consolidés sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.2. Périmètre et principes de consolidation

Au 31 décembre 2022, la Société Eurobio Scientific contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Le périmètre se présente comme suit :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2022.12	2021.12	2022.12	2021.12	2022.12	2021.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrasse 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco development Gmbh (c)	Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Benelux (c)	Pr Willem-Alexanderlaan 301 7311 SW Apeldoorn	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Gmbh (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A
GenDx Products BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A
GenDx Products INC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	Etats-Unis	IG	N/A	100%	N/A	100%	N/A

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific Groupe et de 80% par Eurobio Scientific Suisse sur 2020

(d) Acquisition de 100% de la société Biomedical Diagnostics NV par Eurobio Scientific Benelux en juin 2022

(e) Acquisition de 100% du groupe GenDx constitué des sociétés Genome Diagnostic BV, GenDx Products BV et GenDx Products Inc en octobre 2022

IG : intégration globale

Les entités du groupe non-consolidées sont :

- la participation minoritaire dans la société Cellbiosciences (10%) pour un montant de K€ 30.
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la société. Le plan d'affaires poursuivant son déroulement, elle n'a pas fait l'objet de dépréciation.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.3. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Réserves et résultats consolidés ».

2.4. Opérations en devise

Les soldes monétaires libellés en devise sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture sont constatés en résultat de la période.

Les écarts de change liés à la conversion des créances à long terme entre Eurobio Scientific et sa filiale américaine, GenBio R&D, sont comptabilisés dans la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

Les gains ou pertes de change résultant des achats de marchandises auprès de fournisseurs ne facturant pas en euros sont comptabilisés dans la rubrique « Coût d'achat des marchandises ».

Les gains ou pertes de change résultant des ventes de biens ou prestations auprès de clients réalisées par EurobioScientific SA en France dans une autre devise que l'euro sont comptabilisés dans la rubrique « Autres Produits ».

Le nouveau règlement de l'ANC applicable au 1^{er} janvier 2021 vient modifier les règles de conversion des comptes en devises dans les comptes individuels. Les nouvelles dispositions applicables indiquent que les écarts de conversion résultant de la conversion au cours de clôture des éléments monétaires en devises doivent désormais être comptabilisés, dans les comptes consolidés, selon les règles du PCG et ne peuvent plus être inscrits en résultat dès leur constatation. Il en résulte le maintien des provisions pour perte de change et des écarts de conversion actifs et passifs comptabilisés dans les comptes sociaux.

Les actifs et passifs des entités consolidées dont la devise de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de fin de période. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période comptabilisée. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de fin de période, sont inclus sous la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

2.5. Instruments financiers

Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités n'ont pas donné lieu à des provisions.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic *In Vitro*, la devise autre que l'Euro majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Les opérations d'Eurobio Scientific entraînent un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de deux natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les achats à terme.

Ces prises de position engendrent des charges ou produits opérationnels et engagent la société sur des positions futures (cf. note 27).

Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme de marché.

Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque le cours de l'EUR/USD devient égal ou supérieur au taux retenu dans le budget du groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Le terme de chaque engagement ne peut excéder 18 mois.

2.6. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une analyse annuelle pour déterminer si leur durée d'utilisation est limitée ou non et les modalités d'amortissement à appliquer.

Ainsi, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'extension du réseau commercial du Groupe sur une nouvelle zone géographique et sur son cœur de métier sont considérés comme non amortissables car il n'existe pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe.

Les écarts d'acquisition dont la durée est considérée comme limitée dans le temps sont amortis de façon linéaire sur une durée correspondant à la période estimée pendant laquelle les produits de la société acquise contribueront aux résultats du groupe.

Lors de l'arrêté des comptes annuels, le groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables dans la vie des entreprises acquises, susceptibles d'entraîner une perte de valeur de ces dernières, le groupe peut être amené à comptabiliser un amortissement exceptionnel supplémentaire dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition » pour refléter certaines pertes de valeur.

Selon la nouvelle réglementation ANC 2020-01, les écarts d'acquisitions sont présentés directement sur la ligne des immobilisations incorporelles.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation à compter de l'année suivant son entrée dans le périmètre du Groupe, en cas d'absence d'indicateurs de perte de valeur. Toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

2.7. Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- De logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- De licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées de 3 ans à 10 ans,

- Des actifs provenant du groupe Ingen BioSciences, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 10 ans à compter de la date du début de leur commercialisation, soit jusqu'à cet exercice 2022,
- Des actifs provenant du groupe Capforce Plus, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis en fonction de leur horizon d'exploitation, entre 5 et 10 ans,
- Des actifs provenant du groupe GenDx, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement de trois ou dix ans. Les coûts engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors des arrêtés des comptes annuels et semestriels, le Groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

2.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipement de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel et logiciel informatique	Linéaire	3 ans

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Une dépréciation des immobilisations corporelles est enregistrée lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

2.9. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de préemption des produits stockés.

Le Groupe distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- Des stocks de marchandises, qui comprennent principalement des réactifs. Ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremption, les stocks de marchandises périmant moins de 3 mois après la date d'arrêté des comptes sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- Des stocks de machines (automates),
- Des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines et pièces détachées est la suivante :

- 15% de dépréciation par élément et par an jusqu'à 5 ans
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus

2.10. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.11 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.12. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital. L'ensemble des fonds placés à court terme sont disponibles dans un délai inférieur ou égal à 3 mois.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.13. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf. note 13).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,76% (0,98% au 31 décembre 2021)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ moyen à la retraite : 62 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.14. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du Groupe proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance et dans le cadre du Crédit d'impôt recherche (« Subventions de Recherche et Développement et CIR »),

2.15. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisations sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Depuis 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement.

2.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.17. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables à la date de reversement des différences. Les impôts différés actifs nets appréciés par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

2.18. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

En cas de résultat net déficitaire, les instruments donnant droits au capital de façon différé (BSA, etc. voir note 11.3) sont considérés comme anti-dilutifs, ainsi ces instruments de capitaux propres en circulations ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat net par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action diluée.

2.19. Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

3.1. Progression du chiffre d'affaires Cœur d'activité (hors COVID)

La forte progression du cœur d'activité, à +15%, reflète à la fois le dynamisme des activités historiques, le développement d'activités nouvelles et la réallocation du portefeuille de distribution.

Les activités nouvelles sont portées d'une part par le renforcement de la R&D et des partenariats, mais surtout par les acquisitions réalisées en 2022. A ce titre, BMD, acquise en juin 2022, permet de renforcer la distribution des produits de diagnostic sur la zone Benelux. GenDx, acquise au 1er octobre 2022, apporte une gamme de produits 100% propriétaires parmi les plus performantes dans le domaine du diagnostic HLA ainsi que des technologies de séquençage génomique de nouvelle génération porteuses de nombreuses synergies.

Hors contribution de BMD et GenDx, le cœur d'activité progresse de 5% en intégrant la réallocation stratégique du portefeuille de distribution qui s'est traduite par l'arrêt de certains contrats de distribution à marge réduite, qui représentaient plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021.

Cette réallocation stratégique du portefeuille de distribution se fait au profit de nouveaux partenariats visant à rendre disponible en France des produits innovants à fort impact pour les professionnels de santé et les patients. Le Groupe a ainsi pris la distribution exclusive en France des autotest VIH de l'américain Orasure, a signé des partenariats avec les laboratoires Alcor, Technoclone, SD Biosensor pour la distribution dans les domaines des tests de proximité « Point of Care », et dans le domaine de la biologie connectée à base d'intelligence artificielle.

Cette évolution du chiffre d'affaires hors Covid reflète également un bon taux de renouvellement de marchés publics, tel que celui conclu récemment avec l'AP-HP pour une durée de 4 années dans le domaine de la transplantation.

Sur toute sa durée, ce marché représente un chiffre d'affaires global d'environ 24 millions d'euros.

3.2. Epidémie COVID-19

L'activité COVID s'est contractée de 42%, sous l'effet d'une forte réduction des prix et des volumes, dans un marché dont la baisse s'est accélérée en 2022 comme anticipé. A 59,1 M€, l'activité COVID représente 39% du chiffre d'affaires en 2022, contre 56% en 2021.

Grâce à une stratégie d'innovation et des capacités de mise sur le marché fortement réactives, les ventes de nouveaux tests propriétaires COVID se sont poursuivies. Eurobio Scientific a ainsi introduit depuis 2021 plus de 10 tests propriétaires au fur et à mesure que les différents variants du virus se sont diffusés. L'expertise des équipes de R&D, la maîtrise des affaires réglementaires démontrée par la recertification ISO 13485 de la société dans le nouveau cadre IVDR, et un outil de production à forte capacité permettent ainsi au Groupe d'accompagner en quasi temps réel les laboratoires.

Eurobio Scientific est resté un des principaux acteurs français du diagnostic de la COVID, et bénéficie, grâce à ses relations privilégiées avec ses partenaires, d'un vaste parc de machines installées, capable de traiter un grand nombre de tests et permet au Groupe de poursuivre sa croissance sur le segment biomoléculaire infectieux. Une part de ce segment d'activité s'appuie sur le test propriétaire EBX 042 FluCoSyn™ (triplex COVID/grippe/VRS), qu'Eurobio Scientific avait introduit dès septembre 2020.

3.3. Déploiement de solutions de diagnostic des maladies infectieuses

Le 11 janvier 2022, le Groupe a annoncé lancer le premier autotest salivaire rapide pour le dépistage du VIH en biologie délocalisée, notamment dans les pharmacies.

Le 10 mars 2022, le Groupe a annoncé lancer son nouveau test propriétaire pour la détection des variants Omicron BA.x, BA.2 et Delta du SARS-CoV-2. Il s'agit du premier test français pour le criblage des variants Omicron et Delta ne nécessitant qu'une seule réaction et délivrant un résultat en 45 minutes.

Le 14 avril 2022, le Groupe a annoncé que ce nouveau test bénéficiait du marquage CE.

Le 20 juin 2022, le Groupe a annoncé la mise sur le marché de deux nouveaux tests propriétaires pour le diagnostic des nouveaux variants du SARS-CoV-2 et de la variole du singe.

3.4 Partenariats commerciaux et scientifiques

Le Groupe continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit au cours de l'exercice son partenariat non exclusif avec le coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines, par exemple avec les laboratoires Alcor et BenQ. Sur la base de la nouvelle dimension acquise depuis 2020, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer de répondre aux besoins des laboratoires, en France et dans le reste de l'Europe, en permettant le déploiement d'une offre mixte de produits propriétaires et de négoce.

Le 26 avril 2022, Eurobio Scientific s'est associé au Dr. Nino Guy Cassuto pour le développement d'un nouveau test PCR dans le cadre de la fertilité masculine.

Le 22 novembre 2022, Eurobio Scientific et Acobiom annoncent la signature d'un accord commercial pour la distribution exclusive d'un test diagnostique prédictif de réponse à un traitement du cancer du pancréas.

3.5 Partenariat stratégique

Le 7 février 2022, Eurobio Scientific a annoncé son partenariat stratégique avec NextStage AM et Nexstage SCA sous forme notamment d'un premier investissement dans le cadre du programme « Pépites et Territoires » by AXA France & NextStage AM dans une holding EurobioNext. Cette association a notamment pour objectif d'accompagner l'équipe d'Eurobio Scientific à accélérer son développement en valorisant et en complétant les forces et positions acquises.

Le 18 mai 2022, Eurobio Scientific a annoncé la mise en œuvre définitive du partenariat avec NexStage.

3.6 Variation de périmètre

Le 13 juin 2022, Eurobio Scientific a annoncé l'acquisition de la société Biomedical Diagnostic NV (« BMD »). Créée en 1986, BMD est basée à Anvers, en Belgique, et réunit une équipe de 9 collaborateurs. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à forte valeur ajoutée. Si la filiale TECO était déjà présente sur la zone Benelux, l'acquisition de BMD permet au Groupe de renforcer sa présence sur cette zone. Le prix d'acquisition de cette société est de 3,4 M€ pour un actif net de 1 M€. La société a donc constaté un écart d'acquisition pour 2,4 M€ qui est amorti sur 10 ans.

Le 17 août 2022, Eurobio Scientific a signé un accord en vue d'acquérir 100% du capital et des droits de vote de la société néerlandaise Genome Diagnostics BV (GenDx), spécialiste international du diagnostic HLA, pour une valeur des titres de 145,5 millions d'euros.

GenDx développe et commercialise une gamme complète et innovante comprenant :

- des réactifs permettant d'effectuer le typage HLA par séquençage ;
- des logiciels d'analyse des résultats de séquençage, adaptés à différentes techniques et différentes plateformes ;
- des modules de formations, facilitant l'adoption de ses solutions par ses clients.

Cette acquisition, à fort potentiel de croissance, permet à Eurobio Scientific de créer de la valeur grâce à une grande complémentarité avec ses activités actuelles en transplantation, une complémentarité avec ses activités R&D, et une extension de la présence commerciale du Groupe sur de nouveaux territoires.

Le 3 octobre 2022, Eurobio Scientific a annoncé avoir finalisé l'acquisition de la société GenDx pour un montant de 145,5 millions d'euros. Ce montant a été payé intégralement en numéraire, avec la trésorerie du Groupe, et partiellement par un emprunt de 90 millions d'euros consenti le 30 septembre 2022 par un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe (cf note 3.7).

L'acquisition de la société GenDx a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition après allocation d'un montant de 98.2 millions d'euros dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022 (voir note 4.1).

3.7. Moyens de financement

A fin 2022, la trésorerie d'Eurobio Scientific s'élève à 85,9 millions d'euros, pour une dette financière nette de 22,1 millions d'euros (cf. notes 10 et 14). Ainsi, après avoir réalisé l'acquisition structurante de GenDx, Eurobio Scientific conserve une structure financière lui permettant de poursuivre ses investissements et saisir d'éventuelles opportunités d'acquisition.

Afin de financer l'acquisition de GenDx et disposer de ressources financières complémentaires, le Groupe a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine. Une part de cet emprunt a servi à rembourser le solde restant dû de l'emprunt syndiqué de mars 2020, soit environ 4,5 millions d'euros.

Eurobio a la possibilité, pendant trois années, d'étendre de 40 millions d'euros le montant de l'emprunt, afin de conserver des ressources financières mobilisables pour de nouveaux investissements ou d'éventuelles nouvelles acquisitions.

En juillet et octobre 2022, la société a également emprunté 15 millions d'euros auprès de Bpifrance pour financer sa croissance externe et ses investissements en R&D notamment.

Le 10 janvier 2022, le Groupe a confirmé son éligibilité au dispositif PEA-PME.

4 ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1. Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)

ECARTS D'ACQUISITION VALEUR BRUTE	31.12.2021	Entrées de périmètre	VARIATIONS		Incidence des cours de change	31.12.2022
			Augmentation	Diminution		
Groupe Ingen BioSciences (Acquisition 12/2012)	3 078	-	-	-	-	3 078
Groupe Capforce Plus (Acquisition 03/2017)	23 438	-	-	-	-	23 438
Dendritics (Acquisition 07/2018)	910	-	-	-	-	910
Genbio (Acquisition 07/2017)	994	-	-	-	8	1 002
Pathway / Personal Diagnostics (Acquisition 07/2019)	3 145	-	-	-	(27)	3 118
Teco Medical AG (Acquisition 07/2020)	1 256	-	-	-	-	1 256
Biomedical Diagnostics NV (Acquisition 06/2022)	-	2 419	-	-	-	2 419
Genome Diagnostic BV / GenDx Products BV GenDx Products INC (Acquisition 10/2022)	-	98 205	-	-	-	98 205
TOTAL VALEUR BRUTE	32 822	100 623	-	-	(19)	133 427

ECARTS D'ACQUISITION AMORTISSEMENTS	31.12.2021	Entrées de périmètre	VARIATIONS		Incidence des cours de change	31.12.2022
			Augmentation	Diminution		
Groupe Ingen BioSciences	(2 783)	-	(295)	-	-	(3 078)
Groupe Capforce Plus	(11 133)	-	(2 344)	-	-	(13 477)
Dendritics	(318)	-	(91)	-	-	(409)
Genbio	(416)	-	(102)	-	(25)	(542)
Biomedical Diagnostic NV	-	-	(121)	-	-	(121)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(14 651)	-	(2 952)	-	(25)	(17 628)

TOTAL VALEUR NETTE	18 171	100 623	(2 952)	-	(43)	115 798
---------------------------	---------------	----------------	----------------	---	-------------	----------------

Ces écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans, durée estimée de contribution au résultat du groupe des produits des sociétés acquises, à l'exception de l'écart d'acquisition issu de l'acquisition de Pathway/Personal Diagnostics, Teco Medical AG et GenDx qui sont considérés comme non amortissables car constituant une extension du réseau commercial du Groupe sans limitation de durée (cf. notes 2.6).

La prise de participation dans la société GenDx a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition d'un montant de 98.2 M€ dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Il représente la différence entre le prix payé et l'actif net repris à la date d'acquisition (y compris ajustement de juste valeur). Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination de l'écart d'acquisition.

La détermination du goodwill GenDx est présentée ci-après :

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Ecart d'acquisition initial

Le tableau qui suit détaille le calcul de l'écart d'acquisition initial (en K€) :

Prix d'acquisition	144 421
Frais d'acquisition	1 148
Total prix d'acquisition	145 569

**Juste valeur des actifs et passifs identifiables à date
d'acquisition**

Immobilisations incorporelles	914
Immobilisations corporelles	1 288
Autres actifs non courants	653
Autres actifs courants	10 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 319
Autres passifs courants	(13 051)
Actif net du sous-palier GenDx	16 488

Ecart d'acquisition **129 082**

Prix d'acquisition **145 569**

Cet écart d'acquisition initial a fait l'objet d'un travail d'allocation partielle dont le détail figure ci-après.

Allocation de l'écart d'acquisition

Le Groupe a identifié la liste des principaux actifs inclus dans le périmètre du groupe GenDx, dont la valeur comptable n'est pas représentative de la juste valeur, généralement car ils sont sans valeur comptable, à savoir la relation client, les technologies développées en interne et les stocks encours et de produits finis.

Dans le cadre de l'allocation du PPA, il a été reconnu des technologies développées et des relations client. Les technologies développées ont été valorisées selon la méthode des redevances et les relations clients selon la méthode des surprofits.

Les durées d'amortissement ont été déterminées sur la base de la durée de captation de 80 % de la valeur globale :

- 9 ans pour les technologies développées.
- 9 ans pour les relations clients.

Les ajustements suivants ont été ainsi été apportés aux actifs consolidés :

Goodwill brut	129 082
Relation client	14 765
Technologie	22 917
Stock	3 931
Impôts différés passifs	(10 736)
Total allocation	30 877
Ecart d'acquisition après allocation	98 205

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Après allocation, l'écart d'acquisition (goodwill) issu de l'acquisition du groupe GenDx s'élève donc à K€ 98 205.

Test de dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la Société n'a pas réalisé de test de perte de valeur car aucun événement susceptible d'entraîner une perte de valeur n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2021	VARIATIONS			Recl.	Incidence des cours de change	31.12.2022
		Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution			
Licences, brevets, logiciels, marques et contrats de distribution	17 789	1 048	61	(1)	-	-	18 897
Frais de développement BJI Inoplex	979	-	-	-	-	-	979
Frais de développement EBX, CORNEE	2 751	-	-	-	-	-	2 751
Frais de développement – Technologie GenDx	-	22 917	-	-	-	-	22 917
Frais de développement – Relation client GenDx	-	14 765	-	-	-	-	14 765
Fonds commercial	17	-	-	-	(8)	-	9
TOTAL VALEUR BRUTE	21 536	38 730	61	(1)	(8)	-	60 318

Dont impact cash

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2021	VARIATIONS			Recl.	Incidence des cours de change	31.12.2022
		Entrée de périmètre	Dotations	Reprises			
Licences, brevets, logiciels, marques et contrat de distribution	(15 496)	(134)	(1 633)	1	338	-	(16 925)
Frais de développement BJI Inoplex	(979)	-	-	-	-	-	(979)
Frais de développement EBX, CORNEE	(1 467)	-	(380)	-	(338)	-	(2 185)
Frais de développement – Technologie GenDx	-	-	(637)	-	-	-	(637)
Frais de développement – Relation client GenDx	-	-	(410)	-	-	-	(410)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(17 943)	(134)	(3 060)	1	-	-	(21 136)

TOTAL VALEUR NETTE	3 593	38 596	(2 999)	-	(8)	-	39 182
---------------------------	--------------	---------------	----------------	----------	------------	----------	---------------

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles se sont élevées à K€ 3 060 au 31 décembre 2022 contre K€ 2 042 au 31 décembre 2021. Elles concernent principalement les actifs réévalués provenant des groupes Ingen Biosciences, CapForce Plus et GenDx.

Ces éléments sont synthétisés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique Immobilisations incorporelles, Nettes :

Valeur nette	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Ecart d'acquisition	18 170	115 798
Immobilisations incorporelles	3 593	39 182
Immobilisations incorporelles, Nettes	21 763	154 980

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles incluant les immobilisations financées par crédit-bail (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2021	Entrées de périmètre	VARIATIONS				31.12.2022
			Augmentation	Diminution	Reclassement	Incidence des cours de change	
Installations et équipements de laboratoire	17 833	2 878	4 263	(2 692)	142	9	22 434
Matériel de bureau et informatique	1 262	596	102	(717)	10	(5)	1 248
Constructions	852	-	31	-	-	-	883
Autres immobilisations corporelles	3 043	44	92	(14)	-	2	3 167
Immobilisations corporelles en cours	14	-	452	-	(14)	-	452
TOTAL VALEUR BRUTE	23 005	3 518	4 940	(3 423)	138	6	28 183

Dont impact cash

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2021	Entrées de périmètre	VARIATIONS				31.12.2022
			Dotations	Reprises	Reclassement	Incidence des cours de change	
Installations et équipements de laboratoire	(11 115)	(1 725)	(3 277)	2 674	(146)	(8)	(13 597)
Matériel de bureau et informatique	(1 113)	(392)	(96)	692	-	4	(905)
Constructions	(603)	-	(27)	-	-	-	(630)
Autres immobilisations corporelles	(126)	(44)	(218)	3	-	(2)	(388)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(12 958)	(2 161)	(3 617)	3 368	(146)	(5)	(15 520)

TOTAL VALEUR NETTE	10 047	1 357	1 323	(55)	(8)	1	12 664
---------------------------	---------------	--------------	--------------	-------------	------------	----------	---------------

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, les dotations aux amortissements s'élèvent à K€ 3 617 par rapport à un montant de K€ 2 990 pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Les instruments (Dispositifs Médicaux de Diagnostic *In Vitro* – DMDIV) mis à disposition par Eurobio Scientific aux laboratoires privés et publics, clients du groupe, les équipements de laboratoire et les matériels de bureau et d'informatique sont soit directement acquis par le Groupe, soit financés au travers de contrats de crédit-bail. Les crédits-baux, qui sont inclus dans les immobilisations corporelles se déclinent comme suit :

Crédits Baux	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
VALEUR BRUTE				
Instruments DMDIV	9 450	2 170	(2 669)	8 951
Equipements de laboratoire	115	-	-	115
Matériel de bureau et d'informatique	144	-	(16)	128
TOTAL VALEUR BRUTE	9 709	2 170	(2 685)	9 194
AMORTISSEMENTS				
Instruments DMDIV	(4 437)	(1 664)	2 651	(3 450)
Equipements de laboratoire	(115)	-	-	(115)
Matériel de bureau et d'informatique	(112)	-	13	(99)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(4 664)	(1 664)	2 664	(3 665)
TOTAL VALEUR NETTE	5 044	506	(21)	5 529

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Ainsi, les matériels financés en crédit-bail sont utilisés, soit en interne chez Eurobio Scientific, soit chez ses clients dans le cadre d'une mise à disposition. Avec l'épidémie Covid, le parc d'instruments installés par Eurobio Scientific, a été constitué en majorité par des automates vendus aux laboratoires. En 2022, le nombre de mises à disposition a recommencé à augmenter après deux années au cours desquelles les instruments étaient plutôt vendus. Simultanément, la Société a continué à équiper ses propres laboratoires de R&D. Les financements en crédit-bail correspondants ont été conclus en fin d'année, et la diminution observée est principalement due à l'arrivée à terme d'anciens crédits-bails.

6 AUTRES ACTIFS A LONG TERME

Les autres actifs à long terme s'élèvent à K€ 14 402 et correspondent principalement aux titres Usense acquis en 2021 pour un montant de K€ 3 599, à la part de trésorerie du contrat de liquidité pour K€ 325 ainsi qu'aux dépôts de garantie pour K€ 10 478. Les variations des autres actifs à long terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Autres actifs LT	31.12.2021	Entrées de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2022
Titres de participation non consolidés net de dépréciations	3 599	-	-	-	-	3 599
Prêts, cautionnements et trésorerie sur comptes d'achat d'actions en autocontrôle*	861	667	12 730	(3 447)	(8)	10 803
TOTAL	4 460	667	12 730	(3 447)	(8)	14 402

* Ce poste comprend la part de trésorerie du contrat de liquidité restant au 31 décembre 2022.

L'augmentation des dépôts de garantie est principalement liée à des dépôts dans le cadre de contrats de couverture de change pour 9,6M€ et dans une moindre mesure aux dépôts de garantie demandés dans le cadre des emprunts auprès de Bpifrance pour 0,6M€

7 STOCKS

Au 31 décembre 2022, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 21 654, en lien avec l'activité de commercialisation du groupe.

(en milliers d'euros)

STOCKS	31.12.2022	31.12.2021
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	4 199	5 535
Stock de marchandises (réactifs)	22 450	11 738
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	857	831
TOTAL VALEUR BRUTE	27 506	18 104
TOTAL DEPRECIATION	(5 852)	(1 812)
TOTAL VALEUR NETTE	21 654	16 292

La dépréciation des stocks est principalement due à la dépréciation, par prudence, de marchandises et produits COVID alors que la phase épidémique se termine.

8 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2022, elles s'élèvent à K€ 34 259 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ (1 479), pour s'établir à une valeur nette de K€ 32 781. Au 31 décembre 2021 la valeur nette des créances clients était de K€ 43 861.

Au 31 décembre 2022 comme au 31 décembre 2021, elles sont principalement constituées par des créances de l'ensemble des clients d'Eurobio Scientific en France pour un montant brut de K€ 26 269 contre K€ 40 773 au 31 décembre 2021.

(en milliers d'euros)

Créances clients	31.12.2022	31.12.2021
Créances clients	34 259	45 320
Dépréciations	(1 479)	(1 459)
Créances clients et comptes rattachés (à moins d'un an)	32 781	43 861
<i>Créances à échéances moins d'1 an</i>	<i>31 067</i>	<i>43 861</i>
<i>Créances à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>1 714</i>	<i>-</i>
<i>Créances à échéances > 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

La diminution des créances clients entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 est principalement liée à la diminution du chiffre d'affaires et aux efforts de la société pour réduire les délais de règlement des clients. Au 24 mars 2023, Eurobio Scientific a recouvré 82% des créances enregistrées au 31 décembre 2022.

9 AUTRES CREANCES A COURT TERME

Les autres créances à court terme comprennent :

(en milliers d'euros)

Autres créances	31.12.2022	31.12.2021
Créances de TVA et autres taxes	698	6 704
Crédit d'impôt recherche	279	892
Autres crédits d'impôts (CICE, CIA...)	8	8
Créances d'IS	4 411	-
Charges constatées d'avance	572	472
Avances au personnel	131	93
Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir	1 082	1 529
Débiteurs divers	185	263
Produits à recevoir	511	453
Ecarts de conversion actif	313	643
Total autres créances à court terme	8 191	11 058

Les créances de TVA au 31 décembre 2022 comprennent principalement de la TVA dont K€ 176 sur factures non parvenues.

La Loi de Finance Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année depuis 2009. Depuis que la Société est devenue bénéficiaire et imposable, ce crédit d'impôt est déduit du montant de l'impôt sur les sociétés du pour la même période. Ce crédit est donc inscrit en « autres créances à court terme » et s'élève à K€ 279.

Les créances d'IS correspondent principalement aux montants des acomptes d'IS payés en France pour K€ 3 635 et à la créance d'IS de la filiale Genome Diagnostic BV aux Pays Bas pour K€ 613.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les charges constatées d'avance sont essentiellement composées de charges de crédit-bail pour K€ 102, et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 470. Au total, K€ 572 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur le premier semestre 2022.

Les produits à recevoir correspondent principalement à des indemnités d'assurance à recevoir (perte marchandise par le transporteur).

Les écarts de conversions actifs sont maintenus au bilan et s'élèvent au 31 décembre 2022 à K€ 313.

10 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)

Trésorerie	31.12.2022	31.12.2021
Valeurs mobilières de placement	38 442	9 467
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 493	92 919
Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement	85 935	102 386

Au 31 décembre 2022, les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme pour un montant de K€ 38 442.

La trésorerie du Groupe n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu des activités du Groupe et de la localisation de ses filiales, au 31 décembre 2022 une partie de sa trésorerie est constituée de livre sterling pour une contrevaletur de 2 355 K€ contre 1 926 K€ au 31 décembre 2021, de francs suisses pour une contrevaletur de 150 K€ contre 57 K€ au 31 décembre 2021 et de dollars américains pour une contrevaletur de 3 162 K€ contre 1 370 K€ au 31 décembre 2021.

11 CAPITAUX PROPRES

11.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2022, le capital social du Groupe est composé de 11 343 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

11.2. Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, le nombre d'actions composant le capital social n'a pas évolué.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2018							3 170 269,76 €	9 907 093	0,32 €
04/03/2019	Placement privé	1 000 000	320 000,00 €	2 680 000,00 €	3 000 000,00 €	3 290,00 €	3 490 269,76 €	10 907 093	0,32 €
12/06/2019	Acquisition définitive d'actions gratuites	31 535	10 091,20 €	-10 091,20 €	-	500,00 €	3 500 360,96 €	10 938 628	0,32 €
01/07/2019	Apport en nature	304 589	97 468,48 €	913 767,00 €	1 011 235,48 €	1 029,51 €	3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
31/12/2019							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
28/01/2020	Attribution AGA	9 045	2 894,40 €	- 2 894,40 €	- €	500,00 €	3 600 723,84 €	11 252 262	0,32 €
03/04/2020	Exercice BSA Harbert	90 909	29 090,88 €	370 908,72 €	399 999,60 €	1 259,09 €	3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €

11.3. Capital potentiel

Au 31 décembre 2022, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 32 320 actions correspondant à :

La levée des options de souscription d'actions attribuées : 1 120 actions ;

L'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx : 31 200 actions¹ ;

Au 31 décembre 2022, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 0,28 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

11.3.1. Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2022, il restait en circulation 1 120 options de souscription d'actions de € 0,32 de valeur nominale émises par le Groupe et pouvant donner droit à l'émission de 1 120 actions.

¹ Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 20,36, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 30 décembre 2022.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au 31 décembre 2022, avant et après le regroupement d'actions du 1^{er} septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017					Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017				
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercés avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercés après regroupement	Option en circulation au 31/12/2022	Prix d'exercice ajusté après regroupement
04/04/13	04/04/17	04/04/23	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	-	-	1 120	17,60 €
TOTAL				169 269	146 859	-	22 410	1 120	-	-	1 120	

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.3.2. Actions gratuites

Au 31 décembre 2022, aucune action n'était susceptible d'être émise dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions.

11.3.3. Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de 500 € un nombre d'actions égal à la contre-valeur de 500 € d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission, soit jusqu'au 19 juin 2023 ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, il reste en circulation 1 300 BSA CareDX et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de 20,36 € par action, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 30 décembre 2022, un BSA CareDX donnerait droit à 24 actions nouvelles de 0,32 € de valeur nominale, soit un nombre théorique de 31 200 actions potentiellement émises si tous les BSA CareDX encore en circulation étaient exercés à ce prix.

11.4. Autocontrôle

11.4.1. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2022, le compte de liquidité comprenait 9 261 actions Eurobio Scientific, soit environ 0,08% du capital à cette même date, et 325 029,88 € en espèce.

11.4.2. Autocontrôle hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 17 juin 2021 et du 13 juin 2022.

La société a acquis ses propres titres pour un montant de K€ 12 238 sur l'exercice 2022.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 1 109 443 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 9,78 % du capital social à cette même date.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.4.3. Autocontrôle au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 1 118 704 actions Eurobio Scientific, soit environ 9,86 % du capital social à cette même date.

12. AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2022, le Groupe a procédé au remboursement d'avances remboursables pour K€ 71 conformément aux échéanciers en cours et a perçu un complément d'avance pour K€ 89.

(En milliers d'euros)	31.12.2021	Souscription	Remboursement	31.12.2022
Avances conditionnées par l'Etat	70	-	-	70
Avance remboursable Coface USA	133	-	-	133
BPI Avance Innovation	16	-	(16)	-
BPI Avance Innovation (Dendritics)	95	-	(55)	40
BPI Assurance prospection		89		89
Autres fonds propres	314	89	(71)	331

13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	31.12.2021	Incidence des écarts de change	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31.12.2022
- Provision pour retraite	(a)	753	-	16	-	(175)	594
- Autres provisions pour risques	(b)	292	4	400	-	(217)	479
- Provisions pour pertes de change	(c)	643	-	4	-	(334)	313
- Provision pour litiges sociaux	(d)	91	-	-	-	(72)	20
- Autres provisions pour charges	(e)	-	-	48	-	-	48
Total des provisions		1 779	4	468	-	(798)	1 454

- (a) Une dotation de K€ 16 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (175) liée au changement de taux d'actualisation (3,76% au 31 décembre 2022 contre 0,98% au 31 décembre 2021).
- (b) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une nouvelle provision de K€ 400, au titre d'un litige avec un prestataire. Le reste correspond à des provisions de TECOmedical AG pour K€ 79.
- (c) Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau règlement de l'ANC prévoit de maintenir les provisions pour pertes de changes au bilan. Le montant présent au 31 décembre 2021 s'élevait à K€ 643. Au 31 décembre 2022, la provision a été reprise à hauteur de K€ (334) pour atteindre un montant de K€ 313.
- (d) Au 31 décembre 2022, 1 litige prud'hommal est en cours pour K€ 20.
- (e) La filiale BMD a enregistré une provision pour réparation et entretien pour K€48.

14. DETTES FINANCIERES

Les variations de dettes financières de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31.12.2021	Souscription	Remboursement	Incidence des cours de change	Autres variations	31.12.2022	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	10 684	105 000	(7 639)	-	25	108 070	13 732	94 338
Emprunts bancaires (a)	8 930	105 000	(6 556)	-	-	107 374	13 036	94 338
Emprunts obligataires (b)	1 744	-	(1 084)	-	-	660	660	-
Intérêts courus (dont concours bancaires)	11	-	-	-	25	36	36	-

- (a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant (cf note 3.7).
- (b) Les emprunts obligataires incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.

15. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes Fournisseurs	31.12.2022	31.12.2021
Fournisseurs	12 953	6 966
Factures non parvenues	5 579	9 802
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (à moins d'1 an)	18 532	16 768
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>18 532</i>	<i>16 768</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dettes à échéances > 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

16. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes fiscales et sociales	31.12.2022	31.12.2021
Personnel, rémunération dues et congés payés	1 360	952
Primes	5 238	3 370
Organismes sociaux	3 031	2 248
Dettes fiscales (dont IS)	1 969	6 279
Dettes fiscales et sociales	11 597	12 849

Le poste "Personnel, rémunérations dues et congés payés" est composé principalement de la provision pour congés payés (K€ 771). Le poste « Primes » comprend M€ 2.1 de primes non encore versées au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

Les dettes vis à vis des organismes sociaux se composent notamment de provisions pour charges sociales sur primes de K€ 1 959 et sur congés payés pour K€ 332. Le solde (K€ 740) comprend principalement les cotisations sociales (URSSAF, retraites...) échues sur la période.

Les dettes fiscales comprennent principalement de la TVA et diverses taxes (CVAE, CFE, C3S, TVS, taxe d'apprentissage...).

17. AUTRES DETTES

Les autres dettes s'analysent comme suit :

Autres dettes	31.12.2022	31.12.2021
Impôts différés	10 171	51
Autres dettes à long terme	666	666
Avances et acomptes reçus	446	457
Comptes courants passifs hors groupe	283	235
Autres dettes à court terme	249	154
Ecarts de conversion passifs	273	199
Autres dettes	12 087	1 762

18. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2022 s'élèvent à K€ 438 par rapport à K€ 155 au 31 décembre 2021. Ils correspondent aux subventions perçues avant le 31 décembre 2022 et concernant des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue postérieurement au 31 décembre 2022 pour K€ 300, et aux ventes facturées sur la période mais non livrées pour K€ 138.

19. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES

19.1 EBITDA

La Société publie, en complément de ses comptes, son EBITDA, un indicateur couramment utilisé par les sociétés commerciales similaires pour préciser le montant de trésorerie brute générée par ses activités opérationnelles.

Le terme « EBITDA » courant, en anglais, « earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization », est le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement des immobilisations. Il désigne le bénéfice avant impôt du Groupe avant que n'y soient soustraits les intérêts, les dotations aux amortissements et les dépréciations des immobilisations (mais après dépréciation des stocks et créances clients). Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation. Les dépenses non récurrentes (éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents) sont exclues. Le tableau qui suit permet de réconcilier l'EBITDA avec les éléments du compte de résultat.

<i>Chiffres consolidés en M€</i>	31.12.2022	31.12.2021
Résultat opérationnel	30,9	70,1
+ dotations nettes aux amortissements des immobilisations	6,7	5,0
+ dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	3,0	2,8
EBITDA	40,5	77,9

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

19.2 Informations sectorielles et géographiques

Le Groupe opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus, du résultat opérationnel et du total des actifs par société du groupe en fonction de leur zone géographique au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2022 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	127 179	21 798	3 195	152 171
Produits de recherche et développement	94	-	342	436
Subventions R&D	293	-	-	293
Résultat opérationnel	28 220	2 778	(129)	30 869
Actifs incorporels & corporels	12 809	38 997	40	51 846

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	165 773	16 536	1 378	183 687
Produits de recherche et développement	451	270	304	1 025
Subventions R&D	609	-	-	609
Résultat opérationnel	65 742	4 229	145	70 116
Actifs incorporels & corporels	12 948	66	626	13 640

20. EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe Eurobio Scientific s'élève à 286 personnes : 135 personnes chez Eurobio Scientific S.A., 98 personnes dans le groupe GenDx, 12 personnes chez Genbio, 9 personnes chez Eurobio Scientific UK, 23 personnes dans le groupe TECO et 9 personnes chez BMD (ne sont pas pris en compte dans le calcul des effectifs les personnes en contrat à durée déterminée de remplacement et en contrat d'apprentissage).

21. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2022, le Groupe a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 153 263, détaillé de la façon suivante :

- Ventes : K€ 152 171,
- Produits de recherche et développement : K€ 436,
- Subventions de recherche et développement et CIR : K€ 293.

22. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits financiers	105	1 134
Provision intérêts à recevoir sur Placements	43	-
Reprises aux amortissements et provisions financières	-	-
Divers	62	1 134
Charges financières	(1 288)	(455)
Intérêts sur emprunts	(1 263)	(412)
Divers	(24)	(43)
Dotations aux amortissements et provisions financières	-	-
Gain (perte) de change (net)	666	(558)
Résultat financier	(516)	121

En 2022, les produits financiers divers correspondent principalement aux intérêts reçus sur les comptes à terme (CAT). Au 31 décembre 2021, ils correspondaient principalement à des plus-values réalisées sur ventes de valeurs mobilières pour K€ 227, et à K€ 913 de reprise de provision pour perte de change en lien avec la nouvelle réglementation concernant le traitement des écarts de conversion dans le règlement ANC 2020-01 (cf note 2.3 et 2.4).

Les gains de change de K€ 666 correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.

23. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Résultat Exceptionnel	31.12.2022	31.12.2021
Charges exceptionnelles	(1 191)	(38)
Produits exceptionnels	522	1 113
Résultat Exceptionnel	(669)	1 075

Les charges exceptionnelles correspondent principalement à la provision de K€ 400 relative à un litige prestataire, aux charges sur les anciens locaux de Chilly-Mazarin pour K€ 328, à des provisions pour litiges pour K€ 121 et à des cessions d'immobilisation chez Eurobio Scientific pour K€ 65.

Les produits exceptionnels correspondent principalement à une reprise de provision de K€ 168 au titre des loyers pour les locaux de Chilly Mazarin qui ont été libérés en décembre 2022, à K€ 108 de plus-value sur cessions de titres détenus en propre K€ 64 reçus dans le cadre d'un litige et à l'apurement de créances et dettes.

Les flux de trésorerie consécutifs aux charges ou produits exceptionnels ont été inclus dans la catégorie du tableau des flux de trésorerie correspondant à leur objet.

24. IMPOTS SUR LES SOCIETES

24.1 Charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Impôts exigibles	(3 426)	(9 127)
Impôts différés	(1 320)	(1 641)
Total	(4 746)	(10 768)

Le taux d'impôts applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 25% au 31 décembre 2022. Le taux d'impôts en vigueur aux Etats-Unis est de 28%, 16,5% en Suisse, 25% en Belgique, 25,8% aux Pays-Bas et 19% au Royaume Uni.

Depuis 2013, l'ensemble des entités françaises fait l'objet d'une intégration fiscale en France.

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	24 937	60 544
- Impôt consolidé	(4 746)	(10 768)
Résultat avant impôt	29 683	71 312
Taux courant d'imposition en France	25,00%	26,50%
Impôt théorique au taux courant en France	(7 421)	(18 898)
Différence permanentes	(344)	253
Amortissement du Goodwill (différence permanente)	(738)	(765)
CIR	52	108
Effet d'impôt lié au déficit fiscal non activé utilisé	4 090	9 421
Effet d'impôt lié à l'activation de déficits antérieurs	-	(1 164)
Déficit créé sur la période non activé	(106)	(624)
Différence de taux	72	578
Autres différences	(351)	322
Produit/(charge) d'impôt du Groupe	(4 746)	(10 768)

24.2 Impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés activés sur report déficitaire	-	-
Différences temporelles.....	125	272
Impôts différés actifs,	125	272
Impôt différés passifs sur la réévaluation des actifs acquis	(10 466)	-
Autres (décalages temporaires passifs) / net d'IDA	295	(324)
Impôts différés actif/(passif) nets	(10 046)	(51)

Au 31 décembre 2022, le montant des déficits reportables pré-intégration fiscale en France s'établit à 5,2 millions d'euros.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Par prudence, la Société n'a pas activé de déficit reportable complémentaire sur l'exercice.

25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2022 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	EY	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	32,1	32,1	29,7	29,7
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	21,4	21,4	19,8	19,8
Sous-Total	53,5	53,5	49,5	49,5
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes	4	4		
Sous-Total				
Total	57,5	57,5	49,5	49,5

26. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres de la direction du Groupe se sont élevées à K€ 1 605 au cours de l'exercice 2022, contre K€ 1 755 en 2021. Une somme de K€ 30 a été provisionnée dans les comptes 2022 au titre des jetons de présence de l'année 2022 pour les membres du Conseil de Surveillance, inchangée par rapport à l'année précédente.

27. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux du Groupe au 31 décembre 2022 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		30 375	24 197	6 178	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	3 859	868	2 891	100
<i>Locations immobilières</i>		3 344	541	2 703	100
<i>Locations de véhicules</i>		515	327	188	-
Total		34 234	25 065	9 068	100

- (a) Il s'agit des obligations du Groupe en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière et de location de photocopieurs.

En complément de ces engagements, le fonds de commerce d'origine Eurobio a été nanti en faveur de plusieurs banques dans le cadre des emprunts souscrits par celle-ci.

28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

EchiumBio Holding BV, la holding détenue par Wietse Mulder, CEO de GenDx, a acquis des titres du Groupe et confirmé le 9 février 2023 l'atteinte d'une participation de 2% du capital d'Eurobio Scientific.

EchiumBio a en effet franchi, via des achats de titres sur le marché, le seuil statutaire de 2% et détenait 230 956 actions Eurobio Scientific en date du 9 février 2023.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2022**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Endrix AUDIT
18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.6 « Ecart d'acquisition » et 2.7 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et vérifié également que cette note de l'annexe donnait une information appropriée.

Le paragraphe 2.14 « Produits d'exploitation » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus ainsi que leur correcte application, et vérifié également que cette note de l'annexe donnait une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Endrix AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Total

Thomas Nesme

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/22	Net 31/12/21
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-
Frais de développement	6 236 976	(6 236 976)	-	-
Concession, brevets et droits similaires	2 204 056	(1 737 452)	466 604	536 146
Fonds commercial	42 162 410	(1 579 397)	40 583 013	40 583 013
Immobilisations incorp. en cours	-	-	-	7 500
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	50 645 525	(9 595 908)	41 049 617	41 126 659
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	882 893	(581 405)	301 488	296 770
Installations tech., mat. et outillage ind.	9 515 597	(6 153 285)	3 362 312	2 882 234
Autres immobilisations corporelles	3 521 011	(1 990 968)	1 530 043	1 681 006
Immobilisations corp. en cours	451 626	-	451 626	14 173
Avances et acomptes				
	14 371 126	(8 725 658)	5 645 469	4 874 183
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	189 923 740	(6 292 294)	183 631 446	38 062 358
Créances rattachées à participations	5 638 679	(5 608 679)	30 000	30 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	48 052	-	48 052	48 052
Autres immobilisations financières	30 519 561	(30 000)	30 489 561	9 103 284
	226 130 033	(11 930 974)	214 199 059	47 243 694
ACTIF IMMOBILISE	291 146 684	(30 252 540)	260 894 145	93 244 536
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product. de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	20 385 986	(5 764 435)	14 621 551	14 668 954
	20 385 986	(5 764 435)	14 621 551	14 668 954
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	569 569	-	569 569	1 490 229
Créances clients et comptes rattachés	26 534 735	(1 449 783)	25 084 952	40 773 493
Autres créances	11 856 866	-	11 856 866	11 581 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
	38 961 170	(1 449 783)	37 511 387	53 845 229
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	38 176 779	-	38 176 779	9 466 954
Disponibilités	28 100 142	-	28 100 142	87 048 444
Charges constatées d'avance	395 251	-	395 251	467 822
	66 672 172	-	66 672 172	96 983 219
ACTIF CIRCULANT	126 019 327	(7 214 217)	118 805 110	165 497 403
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	312 687	-	312 687	643 105
TOTAL GENERAL	417 478 699	(37 466 757)	380 011 942	259 385 044

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/22	Net 31/12/21
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 629 815	3 629 815	3 629 815
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	40 044 668	40 044 668
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	363 778	363 778
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	144 285 814	81 940 929
Résultat de l'exercice	27 506 657	62 344 885
	215 830 732	188 324 075
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 166 911	1 033 095
CAPITAUX PROPRES	216 997 643	189 357 170

Fonds non remboursables et assimilés		
Avances conditionnées	331 265	180 564
AUTRES FONDS PROPRES	331 265	180 564

Provisions pour risques	732 540	924 697
Provisions pour charges	593 941	752 820
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 326 481	1 677 517

DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	660 173	1 743 690
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 410 026	8 920 606
Emprunts et dettes financières divers	29 158 205	29 149 858
	137 228 404	39 814 153
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	364 325	366 073
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 220 520	15 973 229
Dettes fiscales et sociales	10 740 600	11 639 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	95 759	59 703
	23 056 880	27 672 235
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	434 229	118 462
DETTES	161 083 838	67 970 924

Ecarts de conversion passif	272 715	198 870
-----------------------------	---------	---------

TOTAL GENERAL	380 011 942	259 385 044
----------------------	--------------------	--------------------

La ventilation des dettes est présentée en note 10.

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/22	Net 31/12/21
Ventes de marchandises	107 933 218	18 544 284	126 477 501	166 062 362
Production vendue de biens			-	-
Production vendue de services	1 541 118	68 231	1 609 349	1 363 343
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	109 474 336	18 612 514	128 086 850	167 425 705

Production stockée				
Production immobilisée			2 861 999	78 850
Subventions d'exploitation			82 667	202 327
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			3 434 128	5 125 404
Autres produits			670 334	806 419
PRODUITS D'EXPLOITATION			135 135 977	173 638 705

CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)			60 770 242	65 309 640
Variation de stock de marchandises			(3 917 720)	(697 149)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			7 450 590	6 703 654
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			-	-
Autres achats et charges externes			13 776 151	13 968 502
			78 079 263	85 284 647
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			692 949	1 233 804
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 970 386	8 467 445
Charges sociales			4 370 079	3 307 987
			14 340 466	11 775 432
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 859 038	1 331 141
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 361 721	2 682 428
Dotations aux provisions pour risques et charges			16 245	78 215
			8 237 004	4 091 784
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			942 037	1 212 996
CHARGES D'EXPLOITATION			102 291 718	103 598 663
RESULTAT D'EXPLOITATION			32 844 260	70 040 042

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième partie)

RUBRIQUES	Net 31/12/22	Net 31/12/21
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 844 260	70 040 042
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	239 184	111 627
Reprises sur provisions et transferts de charges	334 166	913 198
Différences positives de change	131 095	294 349
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	227 084
	704 445	1 546 257
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	392 347	370 950
Intérêts et charges assimilés	1 321 197	470 197
Différences négatives de change	(7 936)	776 394
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	1 705 608	1 617 541
RESULTAT FINANCIER	(1 001 163)	(71 284)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	31 843 097	69 968 759
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	245 691	5 898
Produits exceptionnels sur opérations en capital	172 946	361 322
Reprises sur provisions et transferts de charges	93 103	-
	511 740	367 220
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	232 838	19 001
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	377 647	13 065
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	533 816	221 272
	1 144 301	253 338
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(632 561)	113 882
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	3 703 879	7 737 756
TOTAL DES PRODUITS	136 352 162	175 552 183
TOTAL DES CHARGES	108 845 505	113 207 298
BENEFICE OU PERTE	27 506 657	62 344 885

SOMMAIRE**PAGE**

1	NATURE DE L'ACTIVITE	6
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
3	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022.....	12
4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16
6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17
7	STOCKS.....	18
8	CREANCES	19
9	DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	20
10	VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE.....	21
11	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21
12	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	22
13	CAPITAUX PROPRES.....	23
14	AUTRES FONDS PROPRES	26
15	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	26
16	DETTES FINANCIERES	27
17	DETTES DIVERSES	27
18	DETAIL DES CHARGES A PAYER.....	28
19	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	28
20	PRODUITS D'EXPLOITATION	28
21	INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE.....	28
22	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	29
23	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	30
24	IMPOTS SUR LES SOCIETES	30
25	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
26	TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	31
27	EFFECTIFS.....	32
28	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
29	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	32
30	ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	33
31	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	34

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques – dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie – ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses, ainsi que la gamme GenDx de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés.

Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaire, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques.

Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics en Grande Bretagne, TECOMedical AG en Suisse, TECOMedical GmbH et TECOdevelopment en Allemagne et TECOMedical Benelux aux Pays Bas, ainsi que Biomedical Diagnostics NV en Belgique. Fin 2022, le Groupe a acquis le groupe Gendx qui est constitué des sociétés Genome Diagnostics BV et Genomme Product BV aux Pays-Bas et GenDx Product Inc. aux Etats-Unis. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2022, Eurobio Scientific emploie 135 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

Grâce à l'étendue de sa gamme de réactifs et sa pénétration auprès des grands laboratoires privés et hospitaliers, Eurobio Scientific reste un des principaux acteurs français du diagnostic de la COVID. La majorité des instruments utilisés pour réaliser ces tests sont universels et accueillent à la fois les kits de réactifs COVID mais aussi l'ensemble des kits maladies infectieuses, en particulier les tests propriétaires du Groupe, préparant ainsi l'évolution des ventes futures du groupe après la pandémie.

Compte tenu de tous ces éléments, Eurobio Scientific disposait d'une trésorerie de 66.3 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2016-07) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2022 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 66.3 millions d'euros (cf. note 12) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La société dispose d'une trésorerie de 66,3 millions d'euros au 31 décembre 2022 (cf. note 12).
- La société a dégagé un résultat d'exploitation positif de 32,8 millions d'euros au 31 décembre 2022
- La société a dégagé un EBITDA positif de 36,6 millions d'euros au 31 décembre 2022

Compte tenu de ces éléments, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2023.

Les comptes annuels sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.2 Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellée cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 20 ans,
- des frais de développement amortis sur une durée de 10 ans,
- des fonds de commerce / mali de fusion amortissables ou non.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les frais de développement sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif fait l'objet d'un amortissement économique depuis mai 2015.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipements de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la filiale américaine, Genbio R&D, dans la société Capforce Plus SAS, dans la société belge Eurobio Scientific Benelux S.A. (anciennement Gamma), dans les sociétés britanniques Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics, dans les sociétés suisse Eurobio Switzerland et TECOMedical AG, dans la société néerlandaise Genome Diagnostic BV ;
- les dépôts et cautionnements ;
- un contrat de liquidité ;
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599 .

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

2.6 Dépréciation des actifs

Lors de l'arrêté comptable, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des actifs. La société réalise annuellement un test de dépréciation sur le fonds commercial. Par ailleurs, s'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs sur les autres actifs, la Société réalise un test de dépréciation et estime, pour les actifs considérés leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée soit sur la valeur d'utilité, soit sur la valeur de marché. Si la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

La valeur d'utilité d'un actif est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'il génère, augmenté de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif en question. Les flux prévisionnels de trésorerie sont construits sur la base des modèles d'affaires aux bornes de chaque actif et des hypothèses de ventes retenues par les équipes commerciales.

L'évaluation faite au 31 décembre 2022 a conduit la Société à considérer les faits suivants :

- (i) L'activité anciennement d'Eurobio-Ingen se poursuivant avec une amélioration du résultat par rapport à l'année 2019, le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.

- (ii) Les créances rattachées à des participations qu' Eurobio Scientific SA détient vis-à-vis de Genbio R&D Inc. ont été dépréciées sur la base de la dette que cette dernière entretient vis-à-vis de la première. Ainsi, une provision de 389 k€ a été comptabilisée au 31 décembre 2022.
- (iii) Aucun indice de perte de valeurs n'a été identifié sur les autres actifs.

2.7 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

La Société distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmées à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines, pièces détachées et consommables est la suivante :

- 15% de dépréciation linéaire par élément et par an jusqu'à 5 ans ;
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus.

2.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.9 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.10 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.11 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2013-02 du CNC (cf. note 15).

Pour le calcul de cette indemnité, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,76% (0,98% au 31 décembre 2021)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.12 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance (« Subventions de Recherche et Développement »),
- Aux autres produits qui correspondent aux différentes reprises sur provisions.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

2.13 Frais de recherche et développement et crédit d'impôt recherche

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2022 s'élève à K€ 210 contre K€ 407 au titre de l'exercice 2021. En 2023, ce montant ne fera pas l'objet d'une demande de remboursement : la société dégageant un résultat imposable bénéficiaire, le crédit d'impôt recherche viendra compenser le montant de l'impôt dû.

2.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.15 Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022

3.1 Progression du chiffre d'affaires Cœur d'activité (hors COVID)

Le chiffre d'affaires du Cœur d'Activité progresse à 73,6M€ en intégrant la réallocation stratégique du portefeuille de distribution qui s'est traduite par l'arrêt de certains contrats de distribution à marge réduite, qui représentaient plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021.

Cette réallocation stratégique du portefeuille de distribution se fait au profit de nouveaux partenariats visant à rendre disponible en France des produits innovants à fort impact pour les professionnels de santé et les patients. Le Groupe a ainsi pris la distribution exclusive en France des autotest VIH de l'américain Orasure, a signé des partenariats avec les laboratoires Alcor, Technoclone, SD Biosensor pour la distribution dans les domaines des tests de proximité « Point of Care », et dans le domaine de la biologie connectée à base d'intelligence artificielle.

Cette évolution du chiffre d'affaires hors Covid reflète également un bon taux de renouvellement de marchés publics, tel que celui conclu récemment avec l'AP-HP pour une durée de 4 années dans le domaine de la transplantation.

Sur toute sa durée, ce marché représente un chiffre d'affaires global d'environ 24 millions d'euros.

3.2 Epidémie COVID-19

L'activité COVID s'est contractée de plus de 40%, sous l'effet d'une forte réduction des prix et des volumes, dans un marché dont la baisse s'est accélérée en 2022 comme anticipé. A 53,7 M€, l'activité COVID représente 42% du chiffre d'affaires en 2022.

Grâce à une stratégie d'innovation et des capacités de mise sur le marché fortement réactives, les ventes de nouveaux tests propriétaires COVID se sont poursuivies. Eurobio Scientific a ainsi introduit depuis 2021 plus de 10 tests propriétaires au fur et à mesure que les différents variants du virus se sont diffusés. L'expertise des équipes de R&D, la maîtrise des affaires réglementaires démontrée par la recertification ISO 13485 de la société dans le nouveau cadre IVDR, et un outil de production à forte capacité permettent ainsi au Groupe d'accompagner en quasi temps réel les laboratoires.

Eurobio Scientific est resté un des principaux acteurs français du diagnostic de la COVID, et bénéficie, grâce à ses relations privilégiées avec ses partenaires, d'un vaste parc de machines installées, capable de traiter un grand nombre de tests et permet au Groupe de poursuivre sa croissance sur le segment biomoléculaire infectieux. Une part de ce segment d'activité s'appuie sur le test propriétaire EBX 042 FluCoSyn™ (triplex COVID/grippe/VRS), qu'Eurobio Scientific avait introduit dès septembre 2020.

3.3 Déploiement de solutions de diagnostic des maladies infectieuses

Le 11 janvier 2022, la Société a annoncé lancer le premier autotest salivaire rapide pour le dépistage du VIH en biologie délocalisée, notamment dans les pharmacies.

Le 10 mars 2022, la Société a annoncé lancer son nouveau test propriétaire pour la détection des variants Omicron BA.x, BA.2 et Delta du SARS-CoV-2. Il s'agit du premier test français pour le criblage des variants Omicron et Delta ne nécessitant qu'une seule réaction et délivrant un résultat en 45 minutes.

Le 14 avril 2022, la Société a annoncé que ce nouveau test bénéficiait du marquage CE.

Le 20 juin 2022, la Société a annoncé la mise sur le marché de deux nouveaux tests propriétaires pour le diagnostic des nouveaux variants du SARS-CoV-2 et de la variole du singe.

3.4 Partenariats commerciaux et scientifiques

La Société continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit au cours de l'exercice son partenariat non exclusif avec le coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines, par exemple avec les laboratoires Alcor et BenQ. Sur la base de la nouvelle dimension acquise depuis 2020, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer de répondre aux besoins des laboratoires, en France et dans le reste de l'Europe, en permettant le déploiement d'une offre mixte de produits propriétaires et de négoce.

Le 26 avril 2022, Eurobio Scientific s'est associé au Dr. Nino Guy Cassuto pour le développement d'un nouveau test PCR dans le cadre de la fertilité masculine.

Le 22 novembre 2022, Eurobio Scientific et Acobiom annoncent la signature d'un accord commercial pour la distribution exclusive d'un test diagnostique prédictif de réponse à un traitement du cancer du pancréas.

3.5 3.5 Partenariat stratégique

Le 7 février 2022, Eurobio Scientific a annoncé son partenariat stratégique avec NextStage AM et Nexstage SCA sous forme notamment d'un premier investissement dans le cadre du programme « Pépites et Territoires » by AXA France & NextStage AM dans une holding EurobioNext. Cette association a notamment pour objectif d'accompagner l'équipe d'Eurobio Scientific à accélérer son développement en valorisant et en complétant les forces et positions acquises.

Le 18 mai 2022, Eurobio Scientific a annoncé la mise en œuvre définitive du partenariat avec NexStage.

3.6 3.6 Variation de périmètre

Le 13 juin 2022, Eurobio Scientific a annoncé l'acquisition de la société Biomedical Diagnostic NV (« BMD »). Créée en 1986, BMD est basée à Anvers, en Belgique, et réunit une équipe de 9 collaborateurs. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à forte valeur ajoutée. Si la filiale TECO était déjà présente sur la zone Benelux, l'acquisition de BMD permet au Groupe de renforcer sa présence sur cette zone. Le prix d'acquisition de cette société est de 3,4 M€ pour un actif net de 1 M€.

Le 17 août 2022, Eurobio Scientific a signé un accord en vue d'acquérir 100% du capital et des droits de vote de la société néerlandaise Genome Diagnostics BV (GenDx), spécialiste international du diagnostic HLA, pour une valeur des titres de 145,5 millions d'euros.

GenDx développe et commercialise une gamme complète et innovante comprenant :

- des réactifs permettant d'effectuer le typage HLA par séquençage ;
- des logiciels d'analyse des résultats de séquençage, adaptés à différentes techniques et différentes plateformes ;
- des modules de formations, facilitant l'adoption de ses solutions par ses clients.

Cette acquisition, à fort potentiel de croissance, permet à Eurobio Scientific de créer de la valeur grâce à une grande complémentarité avec ses activités actuelles en transplantation, une complémentarité avec ses activités R&D, et une extension de la présence commerciale du Groupe sur de nouveaux territoires.

Le 3 octobre 2022, Eurobio Scientific a annoncé avoir finalisé l'acquisition de la société GenDx pour un montant de 145,5 millions d'euros. Ce montant a été payé intégralement en numéraire, avec la trésorerie du Groupe, et partiellement par un emprunt de 90 millions d'euros consenti le 30 septembre 2022 par un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe (cf note 3.7).

3.7 Moyens de financement

Afin de financer l'acquisition de GenDx et disposer de ressources financières complémentaires, le Groupe a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine. Une part de cet emprunt a servi à rembourser le solde restant dû de l'emprunt syndiqué de mars 2020, soit environ 4,5 millions d'euros.

Eurobio a la possibilité, pendant trois années, d'étendre de 40 millions d'euros le montant de l'emprunt, afin de conserver des ressources financières mobilisables pour de nouveaux investissements ou d'éventuelles nouvelles acquisitions.

En juillet et octobre 2022, la société a également emprunté 15 millions d'euros auprès de Bpifrance pour financer sa croissance externe et ses investissements en R&D notamment.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2021	Recl.	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Frais de constitution	42				42
Frais de développement	6 237				6 237
Concessions et droits similaires, brevets	2 184		20		2 204
Fonds de commerce	42 162				42 162
Autres immos incorporelles	8			8	
Immobilisations en cours					
TOTAL VALEUR BRUTE	50 633		20	8	50 646

AMORTISSEMENTS	31/12/2021	Recl.	Dotations	Reprises	31/12/2022
Frais de constitution	42				42
Frais de développement en cours	6 237				6 237
Concessions et droits similaires, brevets	1 647		90		1 737
Fonds commercial	1 579				1 579
Autres immos incorporelles					
Immobilisations en cours					
TOTAL AMORTISSEMENTS	9 506		90		9 596

TOTAL VALEUR NETTE	41 127		-70		41 050
---------------------------	---------------	--	------------	--	---------------

Le poste « fonds de commerce » comprend principalement :

- le mali technique d'un montant de K€ 26.732 généré par de TUP d'Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 7.006 généré par la TUP d'InGen Biosciences ;
- le mali technique d'un montant de K€ 5.360 généré par la TUP d'Eurobio-Ingen ;

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 90 sur l'exercice 2022. La charge d'amortissement s'élevait à K€ 86 sur l'exercice 2021.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2021	Recl.	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Constructions					
Agencements & Aménagements des construct	852		31		883
Installations techniques					
Matériel industriel	7 564	-5	1 956		9 516
Outillage industriel					
Autres immos corporelles					
Agencements divers	2 676	-12	103		2 767
Matériel de transport	75			14	61
Matériel de bureau & info	1 123		40	643	521
Mobilier	172				172
	4 046	-12	143	656	3 521
Immobilisations en cours					
Immobilisations Corporelles en-cours	14	-14	452		452
TOTAL VALEUR BRUTE	12 475	-31	2 583	656	14 371

AMORTISSEMENTS	31/12/2021	Recl.	Dotations	Reprises	31/12/2022
Constructions					
Agencements & Aménagements des construct	555		27		581
Installations techniques					
Matériel industriel	4 682		1 471		6 153
Outillage industriel					
Autres immos corporelles					
Agencements divers	1 130		218		1 348
Matériel de transport	60		9	14	56
Matériel de bureau & info	1 002		44	631	415
Mobilier	172				172
	2 365		271	645	1 991
Immobilisations en cours					
Agencement en-cours					
TOTAL AMORTISSEMENTS	7 601		1 769	645	8 726

TOTAL VALEUR NETTE	4 874	-31	814	-12	5 645
---------------------------	--------------	------------	------------	------------	--------------

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 1 769 sur l'exercice 2022. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, les dotations aux amortissements s'élevaient à K€ 1 015.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Incidence des cours de change	31/12/2022
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)	29 858				29 858
Titres de Participation (Gamma)	305				305
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Titres de participation (Pathway Diagnostics Ltd)	3 230				3 230
Titres de participation (Eurobio Scientific Switzerland)	329				329
Titres de participation (TECOmedical)	743				743
Titres de participation (USENSE)	3 599				3 599
Titres de participation (GenDx)		145 569			145 569
Créances rattachées à des participations	5 250	67		322	5 639
Prêts	48				48
- Dépôts et cautionnement	395	10 330	1 226		9 499
- Contrat de liquidité	399	133	31		501
- Actions propres	8 340	12 179			20 519
Autres immos financières	9 133	22 643	1 256		30 520
TOTAL VALEUR BRUTE	58 786	168 278	1 256	322	226 130

PROVISIONS	31/12/2021	Dotations	Reprises	Incidence des cours de change	31/12/2022
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)					
Titres de Participation (Gamma)					
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Créances rattachées à des participations	5 220	389			5 609
Prêts					
Autres immos financières	30				30
TOTAL PROVISIONS	11 542	389			11 931

TOTAL VALEUR NETTE	47 244	167 890	(1 256)	322	214 199
---------------------------	---------------	----------------	-----------------	------------	----------------

Au 31 décembre 2022, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2021. Une dotation nette supplémentaire sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2022 afin d'élever la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (5 609).

La colonne « Incidence des cours de change » fait apparaître la réévaluation de la créance rattachée à des participations avec Genbio R&D.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7 STOCKS

(en milliers d'euros)

STOCKS	31/12/2022	31/12/2021
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	4 049	5 426
Stock de marchandises (réactifs)	15 569	10 246
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	768	797
TOTAL VALEUR BRUTE	20 386	16 468
TOTAL DEPRECIATION	(5 764)	(1 799)
TOTAL VALEUR NETTE	14 622	14 669

Au 31 décembre 2022, les stocks sont constitués de produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 14 622.

8 CREANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2022	31/12/2021
Avances et acomptes versés	570	1490
Créances clients et comptes rattachés	25 085	40 773
Autres créances	11 857	11 582
dont Crédit d'Impôt Recherche	279	892
dont Autres Crédit d'Impôt (CIA, CICE)	8	8
dont Etat, Créances IS	3 635	
dont Etat, TVA	205	6 516
dont Etat, Autres impôts et taxes	251	230
dont Salariés	100	49
dont autres produits à recevoir	321	69
dont subventions à recevoir	0	26
dont Eurobio Sc. Benelux	3 209	
dont Capforce Plus	299	263
dont Capforce Inc	1 569	1 477
dont Eurobio Sc. Switzerland	1 981	1 956
dont avoirs à recevoir	0	1
dont débiteurs divers	1	94
Total	37 511	53 845

La créance d'IS de K€ 3 635 correspond principalement aux surplus d'IS versés lors des acomptes par rapport au solde d'IS à payer au titre de l'exercice 2022.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Benelux de K€ 3 209 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Biomedical Diagnostics NV.

Les produits à recevoir correspondent principalement à des indemnités d'assurance à recevoir (perte marchandise par le transporteur).

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	31/12/2022	31/12/2021
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	1 424	1 164
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	600	1 403
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	210	453
dont crédit d'impôt recherche sur exercices antérieurs	69	897
dont subventions à recevoir		53
dont personnel (IJSS à recevoir)	19	
dont divers	302	
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	169	70
Total	2 193	2 637

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10 VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	5 638,679	-	5 638,679
Prêts	48,052		48,052
Autres immobilisations financières	30 519,561	-	30 519,561
	36 206,293	-	36 206,293
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	569,569	569,569	-
Créances clients et comptes rattachés	26 534,735	24 875,421	1 659,313
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	205	205	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	3 922	3 922	-
Groupe et associés	7 058	7 058	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	251	251	-
Débiteurs divers	1	1	-
Produits à recevoir	321,129	321,129	-
Personnel et comptes rattachés	100	100	-
			-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	395	395	-
TOTAL GENERAL	75 563	37 697	37 866

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts				
Autres emprunts obligataires	660	660	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	107 410	13 072	94 338	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Groupe et associés	29 158	29 158	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	364	364		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 221	12 221	-	-
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	6 097	6 097	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	3 031	3 031	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	1 280	1 280	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	333	333	-	-
Autres dettes	96	96		-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	434	434	-	
TOTAL GENERAL	161 084	66 746	94 338	-

11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Eurobio Scientific au 31 décembre 2022 mais qui sont relatives à l'exercice 2023. Les charges constatées d'avance sont composées, de

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

charges de crédit-bail pour K€ 102 et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 293. Au total, K€ 395 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2022.

12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
(en milliers d'euros)		
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	38 177	9 467
Disponibilités.....	28 100	87 048
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	66 277	96 515

Au 31 décembre 2022, les valeurs mobilières de placement sont composées de Comptes à Terme pour un montant de K€ 38 177 et de comptes courants pour un montant de K€ 28 100.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

13 CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social actuel

Au 31 décembre 2022, le capital social du Groupe est composé de 11 343 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

13.2 Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, le nombre d'actions composant le capital social n'a pas évolué.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022 :

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2018							3 170 269,76 €	9 907 093	0,32 €
04/03/2019	Placement privé	1 000 000	320 000,00 €	2 680 000,00 €	3 000 000,00 €	3 290,00 €	3 490 269,76 €	10 907 093	0,32 €
12/06/2019	Acquisition définitive d'actions gratuites	31 535	10 091,20 €	-10 091,20 €	-	500,00 €	3 500 360,96 €	10 938 628	0,32 €
01/07/2019	Apport en nature	304 589	97 468,48 €	913 767,00 €	1 011 235,48 €	1 029,51 €	3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
31/12/2019							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
28/01/2020	Attribution AGA	9 045	2 894,40 €	- 2 894,40 €	- €	500,00 €	3 600 723,84 €	11 252 262	0,32 €
03/04/2020	Exercice BSA Harbert	90 909	29 090,88 €	370 908,72 €	399 999,60 €	1 259,09 €	3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €

13.3 Capital potentiel

Au 31 décembre 2022, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 32 320 actions correspondant à :

- La levée des options de souscription d'actions attribuées : 1 120 actions ;

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- L'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx : 31 200 actions ;

Au 31 décembre 2022, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 0,28 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

13.3.1 Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2022, il restait en circulation 1 120 options de souscription d'actions de € 0,32 de valeur nominale émises par le Groupe et pouvant donner droit à l'émission de 1 120 actions.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au 31 décembre 2022, avant et après le regroupement d'actions du 1^{er} septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017				Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017					
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribués initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercés avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercés après regroupement	Option en circulation au 31/12/2022	Prix d'exercice ajusté après regroupement
04/04/2013	04/04/2017	04/04/2023	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	-	-	1 120	17,60 €
TOTAL				169 269	146 859	-	22 410	1 120	-	-	1 120	

13.3.2 Actions gratuites

Au 31 décembre 2022, aucune action n'était susceptible d'être émise dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions.

13.3.3 Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de 500 € un nombre d'actions égal à la contre-valeur de 500 € d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission, soit jusqu'au 19 juin 2023 ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, il reste en circulation 1 300 BSA CareDX et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de 20,36 € par action, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2022, un BSA CareDX donnerait droit à 24 actions nouvelles de 0,32 € de valeur nominale, soit un nombre théorique de 31 200 actions potentiellement émises si tous les BSA CareDX encore en circulation étaient exercés à ce prix.

13.4 Autocontrôle

13.4.1 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2022, le compte de liquidité comprenait 9 261 actions Eurobio Scientific, soit environ 0,08% du capital à cette même date, et 325 029,88 € en espèce.

13.4.2 Auto-détention hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 17 juin 2021 et du 13 juin 2022.

La société a acquis ses propres titres pour un montant de K€ 12 238 sur l'exercice 2022.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 1 109 443 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 9,78 % du capital social à cette même date.

13.4.3 Autocontrôle au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 1 118 704 actions Eurobio Scientific, soit environ 9,86% du capital social à cette même date.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

14 AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2022, la société a procédé au remboursement d'avances remboursable pour K€ 71.

(En milliers d'euros)	31/12/2021	Souscription	Remboursement	Reclassement	31/12/2022
OSEO Avance remboursable TEDAC	0				0
Avances conditionnées par l'Etat	70				70
BPI Avance Innovation	16		-16		0
BPI Avance Innovation (Dendritics)	95		-55		40
BPI Assurance prospection		89		133	222
Autres fonds propres	181	89	-71	133	331

15 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2021	Dotation de l'exercice 2022	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2022
Ecart de conversion actif.....	(a)	643	4		334	313
Provision pour litiges sociaux...	(b)	91		72		20
Autre provision pour risques...	(c)	190	400	169	22	400
PROVISION POUR RISQUES		925				733
Provision pour retraite	(d)	753	16		175	594
PROVISION POUR CHARGES		753				594
TOTAL DES PROVISIONS		1 678				1 326

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2021	Dotation de l'exercice 2022	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2022
Résultat d'exploitation		16	240	197	
Résultat financier			4	334	
Résultat exceptionnel		400			

- (a) La reprise de provision pour perte de change de K€ 334 est principalement marquée par l'évolution du taux de change EUR/USD.
- (b) Au 31 décembre 2022, 1 litige prud'homal est en cours pour 20 K€.
- (c) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre d'un litige avec un prestataire pour K€ 400.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- (d) Une reprise de provision de 175 K€ a été comptabilisée liée à l'augmentation du taux d'actualisation qui a pour conséquence une diminution de nos engagements de retraite cf. note 2.11.

16 DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles.....	0	0
Autres emprunts obligataires	660	1 744
Emprunts bancaires	107 410	8 921
Emprunt et dettes financières groupes.....	29 158	29 150
Total	137 228	39 814
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>42 890</i>	<i>32 673</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>94 338</i>	<i>7 142</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>518</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2022 provient principalement :

- d'emprunts bancaires qui incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- des dettes envers les filiales dont Capforce Plus à hauteur de K€ 28 478.

17 DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 221	15 973
Fournisseurs	8 826	6 520
Fournisseurs, factures non parvenues	3 394	9 454
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	364	366
Avances reçues sur commandes clients	364	366
Dettes fiscales et sociales	10 741	11 639
Personnel	6 097	4 175
Organismes sociaux	3 031	2 248
Etat	1 613	5 216
Autres dettes	96	60
Total	23 421	28 038

18 DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	3394	9454
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	8798	10710
Dettes pour congés payés	1103	949
Dettes pour primes	6857	4154
Etat charges à payer	333	5216
Dettes sociales	499	385
Autres charges à payer	7	7
Intérêts courus à payer sur emprunts	36	11
Total	12 229	20 175

19 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 434 au 31 décembre 2022 contre K€ 118 au 31 décembre 2021.

20 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2022, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 135 136, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro : K€ 128 087,
- produits de recherche et développement : K€ 94,
- subvention de recherche et développement : K€ 83,
- production immobilisée : K€ 2 862,
- reprises sur amortissement et transfert de charges : K€ 3 434,
- autres produits : K€ 576.

21 INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans le domaine du diagnostic. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

en K€	Europe			TOTAL
	France	(Hors France)	Etats-Unis	
Ventes de DM-DIV	107 933	18 544		126 478
Prestations de services	1 541	68		1 609
Subvention	83			83
Autres produits	6 872		94	6 966
TOTAL	116 429	18 613	94	135 136

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 :

en K€	Europe			TOTAL
	France	(Hors France)	Etats-Unis	
Ventes de DM-DIV	134 468	31 595		166 062
Prestations de services	810	553		1 363
Subvention	202			202
Autres produits	5 560		451	6 011
TOTAL	141 040	32 148	451	173 639

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers		704	1 546
Produits financiers de participation		0	0
Autres intérêts et produits assimilés	(a)	239	112
Différences positives de change	(b)	131	294
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	227
Produits financiers de participation		0	0
Reprises sur provisions		334	913
Charges financières		1 706	1 618
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)	392	371
Différences négatives de change		-8	776
Intérêts et charges assimilés	(d)	1 321	470
Total		(1 001)	(71)

- (a) Les produits d'intérêts sont comptabilisés pour K€ 239 du fait de l'avance en compte courant consentie par Eurobio Scientific à ses filiales et des comptes à terme clôturés au cours de l'exercice.
- (b) Les différences positives de change correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2022 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.
- (d) Les charges d'intérêts s'élèvent à K€ 1 321 dont les intérêts de l'emprunt obligataire Vatel pour K€ 75 au 31 décembre 2022 contre K€ 138 au titre de l'exercice 2021, K€ 59 pour le prêt syndiqué totalement remboursé

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

au 31 décembre 2022 contre K€ 100 au titre de l'exercice 2021 et 899K€ pour le nouveau prêt syndiqué au 31 décembre 2022.

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	31 décembre	31 décembre
	2022	2021
Charges exceptionnelles	(1 144)	(253)
Produits exceptionnels	512	367
Résultat Exceptionnel	(633)	114

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de :

- 328 K€ liés aux loyers, charges et coût de remise en état pour les anciens locaux de Chilly-Mazarin ;
- 400 K€ de provision pour un litige avec un prestataire ;

Les produits exceptionnels sont principalement constituées de :

- 168 K€ de reprise de provision au titre des loyers pour les anciens locaux de Chilly-Mazarin ;
- 108K€ de plus-value sur cessions de titres détenus en propre ;

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2022 représente un montant de 3 704 K€ composé de 3 847 K€ d'impôt sur les sociétés, de 103 K€ de contribution sociale, de 36 K€ de produit d'intégration fiscale et de 210 K€ de Crédit Impôt Recherche.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale, prenant effet au 1er janvier 2018, avec l'entité Capforce Plus dont elle est la tête de groupe. Les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé une charge d'impôt de 3 891 K€ relatif à l'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été de K€ 3 855.

Le montant du déficit reportable imputable pour l'exercice 2022 est de K€ 16 420. Les déficits ordinaires sont reportables sans limitation de durée.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2022 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	EY	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	32,1	32,1	29,7	29,7
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	21,4	21,4	19,8	19,8
Sous-Total	53,5	53,5	49,5	49,5
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes	4	4		
Sous-Total				
Total	57,5	57,5	49,5	49,5

26 TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant de l'avance consentie par Eurobio Scientific à sa filiale Genbio R&D s'élève à K€ 5 609 au 31 décembre 2022 et est comptabilisée à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de cette même filiale Genbio R&D fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 5 609 au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, une dette de K€ 28 478 vis-à-vis de Capforce Plus, une créance de K€ 1 569 vis-à-vis de Capforce Inc., une créance de K€ 1 981 vis-à-vis de Eurobio Sc. Switzerland et une créance de K€ 3 209 vis-à-vis de Eurobio Sc. Benelux.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019, dans sa cinquième résolution, a décidé d'adopter à compter de cette même date le mode de direction et d'administration prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce, et qui comporte un conseil d'administration et une direction générale à la place du directoire et du conseil de surveillance. Les rémunérations allouées aux membres de la direction générale de la Société se sont élevées à K€ 1 605 au cours de l'exercice 2022, contre K€ 1 755 en 2021. Les membres de la direction générale étant également administrateurs de l'entreprise, ils ont annoncé avoir renoncé à percevoir une rémunération en tant qu'administrateurs. Une somme de K€ 30 a ainsi été provisionnée dans les comptes 2022 au

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

titre des jetons de présence de l'année 2022 versés uniquement aux administrateurs non-salariés, contre K€ 30 l'année précédente.

27 EFFECTIFS

L'effectif de Eurobio Scientific s'élève à 135 personnes au 31 décembre 2022.

28 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2022 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		30 375	24 197	6 178	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	3 859	868	2 891	100
<i>Locations immobilières</i>		3 344	541	2 703	100
<i>Locations de véhicules</i>		515	327	188	-
Total		34 234	25 065	9 068	100

(a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, et de location de photocopieurs.

29 FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Genbio R&D, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2022, la société Genbio R&D a réalisé une perte de KUSD 23.
- La société Capforce USA, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2022, la société Capforce USA a réalisé une perte de KUSD 78.
- La société Eurobio Scientific Benelux S.A., (anciennement Gamma), Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen, Belgique. Au titre de l'exercice 2022, la société a réalisé une perte de K€ 98.
- La société Capforce Plus, 7 avenue de Scandinavie 91940 Les Ulis. Au titre de l'exercice 2022, la société a réalisé un bénéfice de K€ 108.
- La société Eurobio Scientific UK Ltd, (anciennement Pathway Diagnostics), localisée au Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2022, la société Eurobio Scientific UK a réalisé un bénéfice de KGBP 557.
- La société Personal Diagnostics Ltd, localisée au Cu Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2022, la société Personal Diagnostics Ltd a réalisé une perte de KGBP 13.
- La société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrase, 10 6362 Stansstad, en Suisse. Au titre de l'exercice 2022, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de KCHF 28.

La Société détient à hauteur de 20% :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2022

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- La société TECOmedical AG, localisée au Gewerbestrasse, 10 4450 Sissach, en Suisse. Au titre de l'exercice 2022, la société TECOmedical AG a réalisé un bénéfice de KCHF 420.
- La Société Genome Diagnostics BV, localisée au Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht, aux Pays Bas. Au titre de l'exercice 2022, la société a réalisé un bénéfice de K€ 2 637.

30 ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Eurobio Scientific et de ses filiales : Capforce Plus en France, Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) en Belgique, Capforce USA, Genbio, Genbio R&D et GenDx Products INC aux Etats Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostic au Royaume-Uni, TECOmedical AG en Suisse, TECOmedical GmbH et TECOdevelopment en Allemagne, TECOmedical Benelux, Biomedical Diagnostics NV, Genome Diagnostic BV et GenDx Products BV aux Pays Bas.

31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

EchiumBio Holding BV, la holding détenue par Wietse Mulder, CEO de GenDx, a acquis des titres du Groupe et confirmé le 9 février 2023 l'atteinte d'une participation de 2% du capital d'Eurobio Scientific.

EchiumBio a en effet franchi, via des achats de titres sur le marché, le seuil statutaire de 2% et détenait 230 956 actions Eurobio Scientific en date du 9 février 2023.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2022**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Endrix AUDIT
18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.3 « immobilisations incorporelles », 2.4 « immobilisations corporelles » et 2.5 « immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes annuels, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et vérifié également que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Endrix AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Total

Thomas Nesme